

A stylized bar chart with a grid background. The bars are in shades of yellow and orange. The number "600" is visible on the grid.

600

A stylized bar chart with a grid background. The bars are in shades of yellow and orange. The number "400" is visible on the grid.

400

RÉSULTATS FINANCIERS

Au 31 Décembre 2022

COMMUNIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2022 DU GROUPE CIH BANK

Chiffres sociaux

Total Bilan : 99 MMDH (+8,5%)
 Capitaux propres : 6.020 MDH (+14,8%)
 Dépôts clientèle : 63 MMDH (+9,4%)
 Crédits clientèle : 68 MMDH (+11,4%)
 PNB : 2.787 MDH (+ 11,2%)
 RN : 593 MDH (+27,0%)

Chiffres consolidés

Total Bilan : 117 MMDH (+10,1)
 Capitaux propres : 7.083 MDH (+21,1%)
 Dépôts clientèle : 69 MMDH (+9,5%)
 Crédits clientèle : 83 MMDH (+12,1%)
 PNB : 3.518 MDH (+13,2%)
 RNPG : 669 MDH (+11,0%)

(*) Evolution par rapport à décembre 2021

Sous la Présidence de M. Lotfi SEKKAT, le Conseil d'Administration de CIH BANK s'est réuni le mercredi 15 Mars 2023 pour examiner l'activité et les résultats sociaux et consolidés au 31 décembre 2022, ainsi que les divers points inscrits à son ordre du jour.

Faits marquants de l'année 2022

L'année 2022 a été marquée, sur les plans international et régional, par un ralentissement de l'activité économique dû à un contexte géopolitique incertain, des tensions inflationnistes, un resserrement des politiques monétaires et le relèvement des taux directeurs. L'environnement économique et monétaire dans notre pays n'a pas échappé à cette même tendance avec un taux de croissance de PIB attendu aux alentours ou 1,2%, un niveau d'inflation de 8,3%, et un relèvement du taux directeur passant de 1,5% à 2,5%.

Dans ce contexte, Le Groupe CIH BANK a poursuivi ses efforts en matière d'accompagnement de la clientèle grâce à une dynamique commerciale soutenue et une proximité consolidée à travers les réseaux digitaux et physiques. La Banque a renforcé son réseau par 5 nouvelles agences et plus de 104 guichets et automates de dépôt le portant ainsi à 318 agences et 693 guichets et automates de dépôts. La Banque a mis également à la disposition de ses clients 27 espaces de « Libre-Service Bancaire ».

L'exercice 2022, a été aussi marqué par le lancement de plusieurs nouvelles offres et l'enrichissement des fonctionnalités digitales proposées pour les différents segments de la clientèle : offre « Code 60 » pour les clients séniors, le crédit immobilier dédié aux jeunes actifs « Code Sakane », « CIH PAY » première solution de paiement sans contact via smartphone déployée au Maroc, et « E-Trade » pour la gestion en ligne des opérations à l'international.

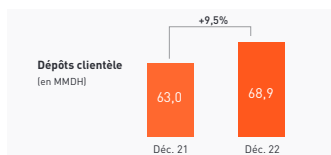
L'offre « Smart-services » consolide le positionnement de la Banque en tant que référence sur le Digital permettant aux clients d'opérer un ensemble de transactions de manière simple, intuitive et sécurisée. Par ailleurs, la Banque a réalisé plusieurs opérations permettant de renforcer ses fonds propres de base et additionnels :

- Emission obligataire subordonnée perpétuelle, pour un montant global de 800 MDH.
- Augmentation de capital réservée aux actionnaires et aux détenteurs de droits préférentiels de souscription par émission de 645.073 nouvelles actions pour un montant global de 180,4 MDH.
- Augmentation de capital au bénéfice du personnel du Groupe avec une émission de 1.612.903 nouvelles actions pour un montant global de 400 MDH.

En matière de Responsabilité Sociétale, CIH BANK s'est dotée d'une fonction RSE, et a mis en place un dispositif de gouvernance à même d'identifier, et de veiller à l'intégration, au cœur de ses métiers, des risques et des opportunités liées notamment aux changements climatiques, et de manière générale, aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Ainsi, la Banque a poursuivi la commercialisation de son produit GREEN DEV conçu pour accompagner les entreprises dans la transition énergétique.

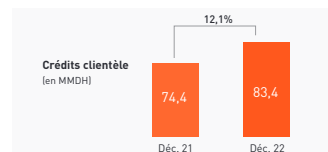
Sur le volet social, l'augmentation de capital réservée au personnel du Groupe, levier de la performance RSE, renforce l'engagement du Capital Humain dans la stratégie de croissance de la Banque. D'autre part, en soutenant les efforts de renforcement du bien-être au travail, la création de la première crèche d'entreprise a vu le jour en 2022, obéissant aux meilleurs standards éducatifs.

Résultats commerciaux (Chiffres consolidés)

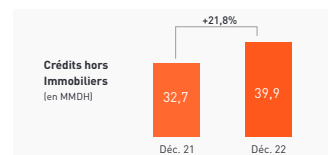


Avec une collecte nette de 6,0 MMDH, les dépôts clientèle progressent de +9,5% par rapport à décembre 2021, et s'établissent à 68,9 MMDH. Sur base individuelle, ces dépôts sont composés essentiellement de ceux de CIH BANK à hauteur de 62,3 MMDH et de ceux d'UMNIA BANK à concurrence 3,9 MMDH.

La collecte annuelle en ressources à vue a progressé de +15,4 % par rapport à 2021, constituant ainsi 83% de la collecte globale.



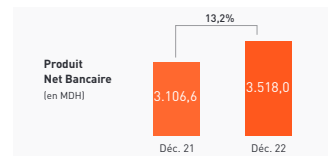
En hausse de 12,1% par rapport à décembre 2021, les encours crédits consolidés ont atteint 83,4 MMDH. Sur base individuelle, les crédits de CIH BANK s'établissent à 66,1 MMDH, tandis que SOFAC et UMNIA BANK contribuent respectivement à hauteur de 11,5 MMDH et 5,9 MMDH.



Représentant 54% de l'encours des crédits consolidés, les crédits hors immobilier enregistrent une hausse de 21,8% par rapport à Décembre 2021, pour s'établir à 39,9 MMDH. La Banque consolide ainsi sa politique de diversification des emplois clientèle.

Le total bilan consolidé s'établit à 117,2 MMDH en progression de 10,1% par rapport à décembre 2021.

Indicateurs de rentabilité



Le PNB consolidé s'élève à 3 518,0 MDH en accroissement de +13,2% par rapport à décembre 2021. Cette évolution résulte principalement de la progression de la marge nette d'intérêt de 13,6% suite à la croissance de l'activité commerciale.

En social, le produit net bancaire de CIH BANK s'établit à 2 786,5 MDH, en croissance de +11,2% par rapport à Décembre 2021.

Le résultat brut d'exploitation consolidé s'établit à 1 657,2 MDH en hausse de +19,3% par rapport à décembre 2021. En social, cet agrégat s'établit 1.327,7 en évolution de 14,7 %.

Le coût du risque en consolidé s'établit à 590,4 MDH, soit +29,3% par rapport à décembre 2021, traduisant la volonté de la Banque de couvrir de manière prospective les risques de contrepartie tout en maîtrisant le taux du coût du risque qui s'établit à 0,71% contre 0,59% une année auparavant.

En social, le coût du risque s'élève à 344,8 MDH, correspondant à un taux de coût du risque de 0,48% contre 0,61% en Décembre 2021.

Le Résultat Net Part du Groupe s'établit à 669,1 MDH à fin décembre 2022 contre 603,0 MDH à fin décembre 2021, soit une croissance de 11%.

En social, le résultat s'élève à 592,7 MDH contre 466,6 MDH en 2021, soit une progression de 27%.

Décision du Conseil

A l'issue de la présentation des résultats annuels et après avoir entendu les rapports des Comités d'Audit et des Risques ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes sociaux et consolidés au 31 Décembre 2022.

Le Conseil d'Administration note avec satisfaction les performances commerciales et financières réalisées traduisant la résilience de la Banque dans ce contexte difficile.

Le Conseil d'Administration félicite l'ensemble des équipes du Groupe CIH BANK pour leur engagement et leur mobilisation en faveur des clients et de l'ensemble des parties prenantes.

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les actionnaires du Crédit Immobilier et Hôtelier sont convoqués au siège social, 187 avenue Hassan II – Casablanca, en Assemblée Générale Ordinaire :

Le jeudi 15 Juin 2023, à 15 Heures

à l'effet de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités de convocation ;
2. Lecture et examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
3. Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
4. Lecture et examen du rapport général des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
5. Lecture et examen du rapport spécial des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
6. Affectation du résultat ;
7. Jetons de présence ;
8. Approbation des conventions visées à l'article 56 de la loi n°17-95 relatives aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 ;
9. Ratification de la cooptation d'administrateur ;
10. Ratification de nomination d'un administrateur indépendant ;
11. Ratification de l'opération d'augmentation du capital ;
12. Pouvoirs en vue des formalités légales.

Modalités de participation à l'Assemblée :

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives ont le droit d'assister à cette Assemblée sur simple justification de leur identité dès lors qu'ils s'inscrivent sur le registre des actions nominatives de la Société depuis au moins cinq (5) jours avant la date de la réunion.

Les actionnaires détenteurs d'actions au porteur qui souhaitent participer à cette Assemblée doivent être munis d'une pièce d'identité ainsi que d'un certificat attestant le dépôt d'au moins une (1) action auprès d'un établissement agréé cinq (5) jours au moins avant la date de l'Assemblée.

• Modalités de vote par procuration

Les actionnaires peuvent se faire représenter à l'Assemblée Générale en procédant à la signature d'un pouvoir dont le modèle est mis à leur disposition au Secrétariat Général du Groupe CIH Bank au siège social de la banque. Ce modèle de pouvoir peut être également téléchargé sur le site internet du CIH BANK : <http://www.cihbank.ma/corporate/espace-financier/communiques> : Avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire.

• Modalités de vote par correspondance

Les actionnaires peuvent voter au moyen du formulaire de vote qui est mis à la disposition des actionnaires au Secrétariat Général du Groupe CIH BANK. Ce formulaire de vote par correspondance peut être également téléchargé sur le site internet du CIH BANK : www.cihbank.ma, rubrique <http://www.cihbank.ma/corporate/espace-financier/communiques> : Avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les textes et projet de résolutions ainsi que l'ensemble des documents et informations visés aux articles 121 et 121 bis de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, sont mis à la disposition du public sur le site internet du CIH : www.cihbank.ma.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projet de résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée. Leurs demandes doivent être adressées sous pli recommandé, avec accusé de réception, au siège social, à l'adresse de contact donnée ci-dessous.

Les actionnaires seront accueillis au siège social du Crédit Immobilier et Hôtelier, 187, avenue Hassan II, le jeudi 15 juin 2023, à partir de 15 heures.

Données de contact :

- Mlle AMAL MOUHOUB
- Tél : 05 22 47 94 24
- Adresse : Siège Social du Crédit Immobilier et Hôtelier, 187 Avenue Hassan II.

Projet de résolutions à présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire

PREMIÈRE RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires ratifie les modalités de la convocation faite par le Conseil d'Administration dans le fond et dans la forme et la considère valable dans tous ses effets. Elle en donne au Conseil décharge définitive.

DEUXIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties, ainsi que les comptes de l'exercice 2022, tels qu'ils ont été établis et présentés et faisant ressortir un résultat bénéficiaire de 592.733.610 Dirhams pour les comptes sociaux.

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux membres du Conseil d'Administration, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2022.

TROISIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, donne quitus aux Commissaires aux Comptes de l'accomplissement de leur mission.

QUATRIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels :

- Constate que le bénéfice distribuable, compte tenu du report à nouveau créditeur de **620.504.817 Dirhams** est de **1.191.287.937 Dirhams** ;
- Décide de fixer le montant du dividende à **14 Dirhams** l'action ;
- Prend acte que le montant total à distribuer à titre de dividendes pour l'exercice 2022 s'élève à **427.276.976 Dirhams** ;

- Décide d'affecter le solde du bénéfice distribuable au report à nouveau, pour un montant de **764.010.961 Dirhams** ;
- Le dividende de **14 Dirhams** par action est payable à partir du **1^{er} juillet 2023**.

Récapitulatif de l'affectation des résultats - exercice clos 2022	Montants en Dirhams
Bénéfice de l'exercice	592 733 610
Déduction des pertes antérieures	0
Bénéfice de l'exercice après déduction des pertes	592 733 610
Réserve légale (-)	21 950 490
Report à nouveau bénéficiaire de l'exercice antérieur	620 504 817
Nouveau solde formant le bénéfice distribuable de l'exercice	1 191 287 937
Nombre d'actions	30 519 784
Dividende par action	14
Sommes distribuables à titre de dividendes aux actionnaires	427 276 976
Le solde non distribué affecté en totalité au compte report à nouveau	764 010 961

CINQUIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de ne pas allouer de jetons de présence au titre de l'exercice 2023.

SIXIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial sur les conventions susceptibles d'être visées par les articles 56 et suivants de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, approuve les conclusions dudit rapport.

SEPTIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de M. Abdellatif ZAGHNOUN du Conseil d'Administration du CIH. A ce titre, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserves à M. Abdellatif ZAGHNOUN de sa gestion durant toute la durée de son mandat.

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation en remplacement de Monsieur Abdellatif ZAGHNOUN telle que faite par le Conseil d'Administration du 13 septembre 2022, de Monsieur Khalid SAFIR, en qualité d'administrateur, pour la durée restante du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2026.

HUITIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration ayant constaté la réalisation de l'opération d'augmentation du capital social par apport en numéraire de l'opération d'augmentation de capital d'un montant maximum de 200 000 000 de dirhams, prime d'émission comprise, portant ainsi le capital social du Crédit Immobilier et Hôtelier de 2.832.473.500 MAD (Deux Milliards huit Cent trente-deux Millions quatre Cent soixante-treize Mille Cinq Cent Dirhams) à la somme de 2 890 688 100 MAD (Deux Milliards Huit Cent Quatre-Vingt-Dix Millions Six Cent Quatre-Vingt-Huit Mille Cent Dirhams) divisé en 28 906 881 (Vingt-huit millions neuf cent six mille huit cent quatre-vingt-un) actions, d'une valeur nominale de 100 (Cent) Dirhams chacune, toutes de même catégorie, approuve le rapport du Conseil d'Administration sur la constatation de la réalisation de l'opération d'augmentation du capital, conformément aux dispositions de l'Article 186 de la loi 20-05 relative aux sociétés anonymes, et conformément, aussi, à la délégation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08 septembre 2022.

NEUVIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration ayant constaté la réalisation de l'opération d'augmentation du capital social par apport en numéraire de l'opération d'augmentation de capital d'un montant maximum de 200 000 000 de dirhams, prime d'émission comprise, portant ainsi le capital social du Crédit Immobilier et Hôtelier de 2.832.473.500 MAD (Deux Milliards huit Cent trente-deux Millions quatre Cent soixante-treize Mille Cinq Cent Dirhams) à la somme de 2 890 688 100 MAD (Deux Milliards Huit Cent Quatre-Vingt-Dix Millions Six Cent Quatre-Vingt-Huit Mille Cent Dirhams) divisé en 28 906 881 (Vingt-huit millions neuf cent six mille huit cent quatre-vingt-un) actions, d'une valeur nominale de 100 (Cent) Dirhams chacune, toutes de même catégorie, approuve le rapport du Conseil d'Administration sur la constatation de la réalisation de l'opération d'augmentation du capital, conformément aux dispositions de l'Article 186 de la loi 20-05 relative aux sociétés anonymes, et conformément, aussi, à la délégation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08 septembre 2022.

L'Assemblée Générale en prend acte et ratifie la modification corrélative de l'article 6 des statuts, comme suit :

ARTICLE 6 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de somme 2 890 688 100 MAD (Deux Milliards Huit Cent Quatre-Vingt-Dix Millions Six Cent Quatre-Vingt-Huit Mille Cent Dirhams) divisé en 28 906 881 (Vingt-huit millions neuf cent six mille huit cent quatre-vingt-un) actions, d'une valeur nominale de 100 (Cent) Dirhams chacune, toutes de même catégorie.

DIXIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration ayant constaté la réalisation de l'opération d'augmentation du capital social par apport en numéraire de l'opération d'augmentation de capital réservée au personnel de CIH BANK et des filiales concernées, d'un montant maximum de 400 000 000 de dirhams, prime d'émission comprise, approuve le rapport du Conseil d'Administration sur la constatation de la réalisation de l'opération d'augmentation du capital, conformément aux dispositions de l'Article 186 de la loi 20-05 relative aux sociétés anonymes, et conformément, aussi, à la délégation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08 septembre 2022.

L'Assemblée Générale en prend acte et ratifie la modification corrélative de l'article 6 des statuts, comme suit :

ARTICLE 6 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme 3 051 978 400 Dirhams (Trois milliards cinquante et un millions neuf cent soixante-dix-huit mille quatre cents Dirhams) divisé en 30 519 784 Trente millions cinq cent dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-quatre actions, d'une valeur nominale de 100 (Cent) Dirhams chacune, toutes de même catégorie. »

ONZIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2022

En application de la circulaire n° 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les états financiers consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS.

Pour établir et publier les présents états financiers consolidés, le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier applique :

- Les dispositions du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) publié en date du 08 octobre 2007 ;
- Le référentiel de l'IASB (International Accounting Standards Board), qui comprend :
 - Les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs annexes et guides d'application ;
 - Les interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee) et SIC (Standards Interpretation Committee).

NORMES, PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

Bases d'évaluation

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base des conventions de la juste valeur et du coût historique :

- Juste valeur : pour les actifs financiers à la juste valeur par résultat, les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres et les instruments dérivés.
- Coût : pour les autres actifs financiers tels que les prêts et créances et les dettes.
- Coût : pour les autres actifs et passifs non financiers.

Bases de présentation

Les états financiers du Groupe sont présentés en retenant le modèle IFRS préconisé par Bank Al Maghrib au niveau du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Méthodes d'évaluation

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur. Certaines catégories d'actifs telles que les terrains et constructions sont évaluées à la juste valeur.

Les coûts d'emprunts relatifs aux capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période de construction ou d'acquisition, sont intégrés dans le coût historique lorsque les actifs concernés sont éligibles selon la norme IAS 23 « coûts d'emprunts ».

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés. Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilité des immobilisations corporelles ou de leurs composants.

Immeubles et constructions Exploitation :

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30
Catégorie C	Étanchéité, électricité, pré-cablage	15
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût amorti qui correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeurs.

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément aux options offertes par la norme IAS 40, Avant l'exercice 2022, les immeubles de placement étaient comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

A partir du 01.01.2022, les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur selon la norme IAS 40, l'impact du changement de méthode réalisé a été comptabilisé en capitaux propres pour un montant global de 266 985 KMAD.

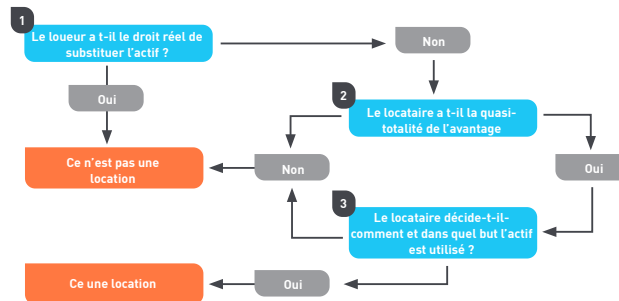
CONTRATS DE LOCATION

La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1er janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location simple et de financement, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif est enregistrée au compte de résultat sur la ligne « Charges des autres activités » ainsi que la charge d'intérêt sur la dette.

Options retenues :

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :



Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

Durée retenue : La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

TEST DE DEPRECIATION ET PERTES DE VALEUR DES ACTIFS

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Lorsque la valeur recouvrable d'une unité génératrice (UGT) de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu à la valeur du goodwill au bilan. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leurs valeurs comptables.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une période de 5 ans et le calcul d'une valeur terminale. Le calcul de cette valeur est effectué via la projection du cash flow normalif à l'infini. Le taux d'actualisation retenu est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré du capital.

JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

- **Niveau 1 :** justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs. Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif ;
- **Niveau 2 :** justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1. Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables ;
- **Niveau 3 :** justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS 9 « Instruments financiers », remplace la norme IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » dès le 1er janvier 2018. Elle modifie en profondeur les règles actuelles de classement et d'évaluation des instruments financiers, ainsi que le modèle de dépréciation applicables à ces actifs. Elle aligne également davantage la comptabilité de couverture et la gestion des risques des entreprises.

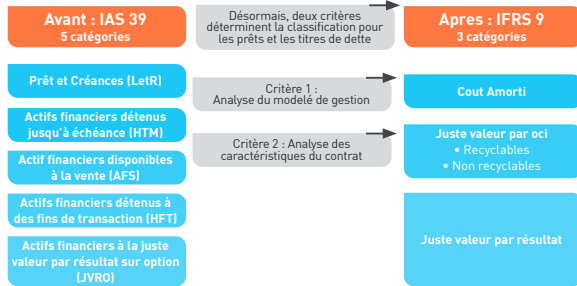
Méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers :

Les éléments saillants apportés par la norme consistent en :

- La réduction du nombre de catégories d'actifs : trois au lieu des quatre proposées par IAS 39 (coût amorti, juste valeur par capitaux propres et juste valeur par résultat, qui devient la catégorie par défaut) ;
- La classification selon deux critères : le modèle de gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers considérés.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2022

Liens entre le classement sous IAS 39 et le classement sous IFRS 9 :



Le premier critère vise à comprendre la manière dont sont gérés, par le métier, les actifs au niveau du portefeuille. Le modèle de gestion correspond à la stratégie de gestion définie par le management.

L'établissement détermine le modèle de gestion selon l'une des trois options définies par la norme :
- La collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

		Modèle de gestion		
		Collecte	Collecte et vente	Autre-Vente
Test SPPI*	Satisfaction	Coût amorti	juste valeur par OCI recyclables	Juste valeur par résultat
	Non satisfaction	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat

[*] Le test SPPI permet d'analyser les caractéristiques des flux de trésorerie d'un contrat/produit et d'apprécier (au regard des dispositions de la norme) si ceux-ci sont composés uniquement du remboursement du principal et d'intérêts sur le principal restant dû.

La grille d'analyse du modèle de gestion, grille dédiée à la première application de la norme IFRS 9, permet de documenter le modèle de gestion, selon les critères IFRS 9, en considérant notamment les axes suivants :

- Description de la nature d'activité de chaque portefeuille : stratégie, intention de gestion, catégories d'instruments utilisés ;
- Analyse des opérations de cession ;
- Analyse des indicateurs de performance de l'activité. Cette grille d'analyse est renseignée par portefeuilles homogènes.

Dépréciation des actifs sous IFRS 9

Le modèle de dépréciation prévoit d'une part, l'anticipation des pertes en se basant sur les pertes attendues (ECL) et d'autre part, la prise en compte de prévisions macro-économiques dans la détermination des paramètres de risque (Forward looking).

Le périmètre d'application du modèle de dépréciation d'IFRS 9 concerne l'ensemble des prêts et des créances de la banque (Bilan et Hors Bilan) comptabilisés au coût amorti. Ainsi, le périmètre d'application de la norme IFRS 9 pour le CIH concerne :

- Les créances envers la clientèle
- Les créances envers les établissements bancaires
- Le portefeuille titres

S'agissant des créances à la clientèle, celles-ci sont définies selon une segmentation reposant sur la cartographie risques de crédit arrêtée par la banque. Elle est déclinée par typologie d'activité : Banque des Particuliers et des Professionnels (BPP), Banque de l'Immobilier (BI) et Banque de l'Entreprise(BE).

L'apport structurant de la norme IFRS 9 induit de nouvelles règles de provisionnement et de comptabilisation des pertes attendues, et ce dès l'origine du crédit. Cette nouvelle approche apporte une complexité qui consiste en l'estimation des pertes attendues « Expected Credit Loss » (ECL), calculées dans le cadre du provisionnement pour chacune des 3 phases de la vie de l'instrument.

IAS 39	Désormais, deux critères déterminent la classification pour les prêts et les titres de dette	IFRS 9
Sains	Critère 1 : Analyse du modèle de gestion	Risque à l'origine
Sensibles		Critère 2 : Analyse des caractéristiques du contrat
En défaut		
Provisions sectorielles	Critère 2 : Analyse des caractéristiques du contrat	ECL 1 an
ECL comptables à maturité (Provisions collectives/filières)		ECL à maturité
Pertes à maturité (Provisions individuelles affectées)		ECL à maturité (Provisions individuelles affectées) inchangé

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

• **Bucket 1** (Encours pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait dans une période de 12 mois après la clôture comptable.

• **Bucket 2** (Encours pour lesquels le risque de crédit a augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait sur la maturité du crédit.

• **Bucket 3** (Encours des crédits douteux ou litigieux ou créances en défaut) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie résiduelle de l'actif financier.

DECOMPTABILISATION D'ACTIFS OU DE PASSIFS FINANCIERS

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 « Instruments financiers : présentation » est sorti du bilan en tout ou en partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

Le Groupe décomptabilise un passif financier seulement lorsque ce passif financier est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, est annulée ou est arrivée à expiration.

DETTES

Les dettes émises par le Groupe sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nets des frais de transactions. Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrées au bilan en Dettes envers les établissements de crédits, en Dettes envers la clientèle ou en Dettes représentées par un titre.

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements. Ces titres intègrent les opérations de pension, matérialisée par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les titres de créances émis comprennent les dettes représentées par des titres cessibles émis par le Groupe CIH (certificats de dépôt, obligations, Bons HBM,...), à l'exception des bons de caisse et des dettes subordonnées.

Les dettes subordonnées comprennent les dettes émises par le Groupe CIH (tels que les emprunts obligataires subordonnés). Le remboursement desdits emprunts subordonnés, en cas de liquidation, ne peut intervenir qu'après le désintéressement de tous les autres créanciers.

COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Comptes de régularisation et autres actifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'Etat (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif.

Comptes de régularisation et autres passifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'Etat (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de créditeurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe CIH mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

Passifs éventuels

Un passif éventuel est :

- une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- ou
- une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
 - Il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;
 - ou
 - Le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Le Groupe CIH offre un certain nombre d'avantages à ses employés et portant essentiellement sur les éléments suivants :

- Prime de fin de carrière ;
- Prime d'ancienneté ;
- Indemnité de départ à la retraite anticipé.

Régimes à prestations définies

L'engagement porte sur un montant ou niveau de prestations prédéfini.

La méthode des unités de crédit projetées est utilisée pour les régimes à prestations définies. Cette

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31/12/2022

méthode permet d'imputer, au compte de résultat, le coût de la prestation sur la durée d'activité prévue du salarié.

La méthode dite du « corridor » a été supprimée à partir du 1^{er} janvier 2013 avec l'obligation de reconnaître les écarts actuariels en capitaux propres (autres éléments du résultat global) et avec l'application d'une table de mortalité prospective.

Régimes à cotisations définies

Dans le cas de régimes à cotisations définies, le montant est comptabilisé en charge de l'exercice. L'obligation du Groupe CIH se limite à payer le montant que le groupe a accepté de verser aux organismes de prévoyance sociale pour le compte des salariés.

Indemnités de départ à la retraite anticipée

Une provision pour indemnités de fin de contrat de travail doit être comptabilisée dans le seul cas où le Groupe est fermement engagé à mettre fin à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail dans le cadre d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Le CIH doit avoir un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

Principales hypothèses retenues	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages long terme	
	31-Déc-22	31-Déc-21	31-Déc-22	31-Déc-21
Hypothèses (moyennes pondérées)	-	-	-	-
Taux d'actualisation	3.8%	3.10%	3.8%	3.10%
Taux d'augmentation des salaires	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%
Rendement attendu à long terme des actifs	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires :				
- Actifs	2434	2343	2434	2343
- Retraités	-	-	-	-
Composition de l'actif de régime	-	-	-	-

Le passif résultant des avantages au personnel est égal à la valeur actualisée des flux de paiements futurs estimés. Ce calcul prend en compte les hypothèses actuarielles et démographiques. Le taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation est celui des bons de trésors augmenté d'un spread de risque situé entre 1,0% et 1,5%. Les bons de trésors retenus sont ceux qui ont une échéance équivalente à l'échéance moyenne du passif résultant des avantages au personnel. Ainsi, pour les indemnités de départ et l'ancienneté, les maturités respectives suivantes ont été retenues : 15 ans et 7 ans.

IMPOTS DIFFERES

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres. Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

IFRIC 23

IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » est une interprétation qui précise la manière dont les risques liés aux impôts sur le résultat doivent être présentés dans les comptes annuels. Elle clarifie les dispositions d'IAS 12 « Impôt sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.

IFRIC 23 donne le choix aux entreprises d'appliquer la norme, pour la première fois au 1er janvier 2019, selon l'une des deux approches suivantes :

- Approche totalement rétrospective selon la norme IAS 8, si une entité peut le faire sans avoir recours à des connaissances a posteriori ;
- Approche partiellement rétrospective, avec prise en compte de l'effet cumulatif de la première application dans le RAN ou dans d'autres éléments appropriés des capitaux propres du bilan d'ouverture ;

Le Groupe CIH a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES TIRES DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » remplace les normes IAS 11 « Contrats de construction », IAS 18 « Produits des activités ordinaires », ainsi que toutes les interprétations liées IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle », IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers », IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients » et SIC 31 « Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité ». Pour la première application de la norme IFRS 15, CIH BANK a choisi la méthode rétrospective modifiée sans comparatif au niveau de l'exercice 2017.

L'application de la norme IFRS 15 n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres.

PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

Les passifs éventuels, hors regroupement d'entreprises ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est obligatoire lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

PRODUITS NETS DE COMMISSIONS

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services continus, telles certaines commissions et frais de dossiers relatifs à l'octroi de crédit, sont en principe étalés en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant des services ponctuels, telles les commissions relatives aux droits de garde sur titres en dépôt, ou les commissions sur gestions de titres, sont intégralement enregistrées en résultat, quand la prestation est réalisée, au niveau de la rubrique Produits de commissions- Prestation de services et autres.

Compte tenu de l'impact non significatif des commissions, la banque n'a pas procédé à leur étalement.

FRAIS DE PERSONNEL

La rubrique frais de personnel comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment les rémunérations du personnel, les provisions au titre des avantages à long terme et indemnités de départ, ainsi que les charges sociales y afférentes.

COÛT DU RISQUE

La rubrique « coût du risque » comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations pour risques de contrepartie et provisions pour litiges. Les dotations nettes aux provisions sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultat correspondantes.

RESULTAT DES AUTRES ACTIVITES

Produits des autres activités

Il s'agit des produits provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des produits des opérations de location-financement, d'exploitation directe générés par les unités hôtelières du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier, des produits sur opérations de promotion immobilière et des produits liés aux immeubles de placements (reprises de dépréciation, variations de valeur positives et autres produits).

Charges des autres activités

Il s'agit des charges provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des charges des opérations de location-financement, des activités hôtelière des filiales, des charges sur opérations de promotion immobilière et des charges liées aux immeubles de placements (dotations aux amortissements, variations de valeur négatives et autres charges).

IMPÔT SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt de l'exercice correspond à la somme des deux composantes suivantes : impôt exigible et impôt différé. L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (récupérables) au titre du bénéfice imposable (perte fiscale) d'un exercice. La charge (ou le produit) d'impôt différé correspond aux montants d'impôts sur le résultat payables (ou recouvrables) au cours de périodes futures au titre de différences temporelles imposables (ou déductibles).

RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions éventuelles d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Afin d'élaborer le tableau des flux de trésorerie, la trésorerie est l'équivalent de trésorerie comprennent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels du Crédit Immobilier et Hôtelier et de toutes les entités sur lesquelles il exerce un contrôle ou une influence notable.

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements eu égard du pouvoir détenu.

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

Participations dans les entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- Le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ;
- ou
- Le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Retraitements de consolidation

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes,

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2022

plus-values...)

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Date de clôture

Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 30 mars et au 30 septembre. Une liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie en annexe.

Regroupements d'entreprises

Le Groupe retient la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprise. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- La juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- Les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « Goodwill ».

Goodwill

Le goodwill ou « écart d'acquisition » représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise.

Le goodwill est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat, et ce après revue et ré-estimation de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Lors de la cession d'une filiale, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1er janvier 2007, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains. Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2007 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1er janvier 2007 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

Recours à des estimations

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par la Direction notamment lors de l'évaluation en juste valeur des instruments financiers et lors de l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des dépréciations d'actifs et des provisions.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Provisions pour dépréciation des créances clients ;
- Goodwill ;
- Provisions pour risques et charges ;
- Avantages au personnel.

OPERATIONS DE TITRISATION

La titrisation est une technique financière permettant à un établissement de crédit de vendre ses créances en les transformant en titres liquides et négociables. L'établissement cédant, vend un lot de créances à une structure **Entité Structurée** : le Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT).

Le FPCT émet des parts représentatives de ces créances. Ces parts sont placées auprès d'investisseurs. Les créances s'amortissent, et les flux ainsi générés, intérêt comme capital, sont rétrocédés au FPCT par le recouvreur. Les sommes ainsi versées sont affectées au remboursement et à la rémunération des parts. Le Fonds est couvert contre les risques de défaillance des débiteurs par un ensemble de garanties et de sûretés telles que les sûretés réelles attachées aux créances, la constitution du Fonds de réserve, l'émission de la part résiduelle et enfin les avances techniques.

La Titrisation est une technique financière qui offre plusieurs avantages et opportunités dans des conditions normales du marché et des banques.

En effet, la Titrisation est un moyen efficace pour essentiellement :

1. Augmenter la capacité de financement d'un établissement : La Titrisation est un moyen qui permet d'alléger le bilan et de réaliser une économie en fonds propres pour le CIH. C'est une alternative efficace à l'augmentation du capital et au financement obligataire.
2. Gérer les risques de crédit, de liquidité et de taux ;
3. Profiter des opportunités que le marché offre et améliorer ainsi la rentabilité de la banque.

Le CIH a initié la création du premier fonds de titrisation au Maroc permettant d'externaliser le risque de crédit et de ne conserver que les avantages y afférents. Le premier FPCT a été émis par le CIH en avril 2002, portant sur un montant de 500 millions de dirhams, le deuxième Fonds a été émis en juin 2003, portant sur un montant de 1 000 millions de dirhams, le troisième fonds a été émis en décembre 2008 portant sur 1 500 millions de dirhams et le quatrième fonds a été émis en avril 2014 portant sur un montant de 1 200 millions de dirhams.

En normes IFRS, les Fonds de Placement Collectifs en Titrisation constituent des entités structurées au sens des dispositions de l'IFRS 10, et à ce titre font l'objet d'une consolidation. Les principaux éléments de ces fonds sont récapitulés comme suit :

FPCT	Nature des actifs	Année de création	Nominal à l'origine*	Solde au 31/12/2022*
Crédilog III	Prêts hypothécaires	2008	1.500	164,1

* En millions de dirhams

SECTEURS OPERATIONNELS

La norme IFRS 8 préconise aux entités de fournir des informations qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers des activités auxquelles elles se livrent et les environnements économiques dans lesquels elles opèrent. Les secteurs opérationnels du Groupe CIH comprennent :

- L'activité banque ;
- L'activité de crédit-bail et de crédit à la consommation (activité portée essentiellement par les filiales SOFAC ;
- Autres activités : hôtellerie, courtage en assurance, ...etc.

RISQUES LIES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

PARTIE I : GOUVERNANCE ET GESTION DES RISQUES AU SEIN DU CIH

Le dispositif de gestion des risques de CIH BANK s'inscrit dans le cadre du respect des dispositions réglementaires émises en la matière par le régulateur national.

Ce dispositif se fixe comme objectif d'assurer une veille permanente concernant les meilleures pratiques en matière de gestion des risques afin d'en assurer le déploiement progressif de manière à garantir un équilibre permanent entre le développement des activités de CIH BANK et la maîtrise des risques y afférents.

I. GOUVERNANCE DES RISQUES

Le mode de gouvernance de la banque a connu une évolution au cours du 1er semestre 2009 qui s'est matérialisé à travers :

• La transformation juridique du CIH en SA à Conseil d'Administration :

Après promulgation de la loi ayant modifié la loi N° : 17/95 relative aux sociétés anonymes, et afin de tirer profit de ses apports en matière de gouvernance, et sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale Mixte du 28 05 2009 a décidé la transformation juridique du CIH en Société Anonyme à Conseil d'Administration, effective à partir de la date du 28 mai 2009 et l'adoption de nouveaux statuts de la banque.

• Modalité d'exercice de la Direction Générale :

- Conformément à la loi N°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la Loi 20-05 promulguée par le Dahir n°1-08-18 du 23 mai 2008 et conformément aux nouveaux statuts adoptés par l'Assemblée Générale Mixte du 28 Mai 2008, le Conseil d'Administration décide que la direction générale de la société sera assumée, sous sa responsabilité, par un Directeur Général.

- Conformément aux dispositions de la loi n°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la loi 20-05 sur les sociétés anonymes, Le Conseil d'administration du 07 Octobre 2009 a décidé que le mode d'exercice de la Direction Générale est dorénavant exercé par un Président Directeur Général.

- L'Assemblée Générale du 11 Novembre 2009 a pris acte que le mode d'exercice de la Direction Générale choisi par le Conseil d'Administration en date du 28 mai 2009 est modifié par le Conseil d'Administration du 07 Octobre 2009 conformément aux dispositions de la loi n°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la loi 20-05 sur les sociétés anonymes.

Le système de gouvernance des risques adopté par CIH BANK s'inscrit dans le respect des dispositions émises en la matière par Bank AL-Maghrib, notamment les circulaires et directives portant sur le contrôle interne et sur la bonne Gouvernance des établissements de crédit.

Rôle du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est responsable en dernier ressort de la solidité financière de CIH BANK. Il arrête les orientations stratégiques de la banque et assure la surveillance de la gestion de ses activités.

Il approuve, sur proposition du Président Directeur Général, la stratégie globale de CIH BANK et sa politique de gestion des risques.

Il s'assure de la mise en œuvre, par le Président Directeur Général, d'un système de mesure, de maîtrise, de surveillance et de contrôle des risques et valide les limites globales d'expositions aux risques fixées par la Direction Générale.

Le Conseil d'Administration est tenu régulièrement informé des expositions aux risques de CIH BANK à travers, notamment, le Comité des Risques et le Comité d'Audit.

Rôle de la direction générale

La Direction Générale est responsable de la mise en œuvre de la stratégie risque fixée par le Conseil d'Administration. Elle décline cette stratégie en politique et limites et veille à leur application dans les processus de gestion et d'allocation des fonds propres.

La Direction Générale définit les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes entités impliquées dans la gestion des risques et s'assure de la mise en place d'un système de contrôle interne indépendant et efficace.

Elle s'assure de l'existence d'un système de Reporting approprié qui lui permet de disposer d'informations pertinentes et régulièrement mises à jour sur l'exposition de CIH BANK aux différents risques.

La Direction Générale se fait assister dans ces missions par des structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle et par des Comités spécialisés de suivi et de surveillance des risques.

Rôle des structures et Comités spécialisés dans la gestion des risques et le contrôle

Le dispositif de gestion des risques et de contrôle interne est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des normes et procédures internes. Ces structures rendent compte régulièrement à des Comités relevant de la Direction Générale en charge du suivi des aspects risques et contrôles.

Structures et Organisation

Le Dispositif de gestion des risques est organisé comme suit :

- La Direction Gestion et Contrôle des Risques, La Direction Risque Opérationnel et Contrôle permanent, La Direction des Engagements et le Pôle Recouvrement sont rattachés à La Gestion Globale des Risques et Recouvrement.
- La Direction Contrôle de gestion et ALM est rattachée aux Finances, Services à la Clientèle & Canaux Alternatifs.
- L'entité Lutte Anti Blanchiment est rattachée au Pôle Conformité.
- L'entité Sécurité des Systèmes d'Information est rattachée au Pôle Système d'Information.
- Le Contrôle périodique est pris en charge par le Pôle Audit et Inspection Générale.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31/12/2022

Les Comités relevant de la Direction Générale

- Le Comité de Management des Risques ;
- Le Comité Contrôle Interne ;
- Le Comité Risques Opérationnels et Contrôle Permanent ;
- Le comité de pilotage des risques de crédit ;
- Le Comité des Engagements ;
- Le Comité de Recouvrement ;
- Le Comité de Suivi des Risques sensibles ;
- Le Comité de Suivi des Affaires Spéciales ;
- Le Comité de Suivi du Contentieux ;
- Le Comité de Provisionnement ;
- Le Comité ALM ;
- Le Comité Trésorerie et placement ;
- Le Comité risque nouveaux produits et services ;

Les Comités émanant du Conseil d'Administration :

- Le Comité des Risques ;
- Le Comité d'Audit ;
- Le Comité des Grands Engagements et Investissements.

II. PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

En ligne avec les exigences de Bâle II et de Bâle III et des dispositions réglementaires en vigueur, CIH BANK a procédé à la formalisation des politiques des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par le Conseil d'Administration de CIH BANK.

Identification

L'identification des risques constitue une étape clé dans le processus de gestion des risques de CIH BANK. A ce titre, la banque a lancé d'importantes actions pour constituer une cartographie par nature de risque.

Mesure

CIH BANK a acquis des progiciels de mesure et de gestion des risques.

Pour le risque de crédit, principal risque de la banque, le progiciel permet à CIH BANK de disposer, pour chaque client de la banque, d'une vision exhaustive de l'ensemble des engagements bilan et hors bilan, les techniques d'atténuation du risque crédit et les provisions qui leur sont associées ainsi que l'exigence en fonds propre requise.

Pour l'évaluation du risque de crédit à l'octroi, CIH BANK a mis en place un système de notation interne pour les crédits aux particuliers, les crédits à la promotion immobilière et les crédits aux entreprises. Des modèles de notation sont également élaborés pour les segments professionnels, banques et assurances. Les systèmes de notation font l'objet de revue et back-testing réguliers.

Aussi, dans un objectif d'industrialisation et d'amélioration de ses traitements, CIH BANK a mis en place une base Engagements qui centralise l'ensemble des données des contrats d'engagements de la clientèle et les informations y afférentes. En effet, cette base permet de mettre à niveau les outils de pilotage et de reporting et de faciliter le processus de production et d'accès à l'information clé.

CIH BANK a également lancé un projet d'automatisation des crédits corporate. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de digitalisation, de certification et de monitoring des activités de la banque et aussi afin de créer une nouvelle dynamique lui permettant d'améliorer son efficacité interne et par conséquent la qualité du service de ses clients.

CIH BANK a lancé en 2022 un projet Excellence crédit aux entreprises qui vise à soutenir la croissance des Crédits Entreprises, en dotant CIH Bank d'une organisation et de processus performants pour absorber l'évolution des volumes et améliorer la qualité de service à la clientèle.

Maîtrise

Une fois les risques identifiés et mesurés, il s'agit de veiller à leur maîtrise en vue de leur atténuation à travers des mesures dédiées à cet effet (politiques de gestion des risques, limites, plans d'urgence, ...).

Limites

L'objectif des limites est de contenir les risques à des niveaux compatibles avec les politiques internes et les seuils de tolérance aux risques fixés par le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

En plus des limites réglementaires, le dispositif de limites, actuellement en vigueur à CIHBANK, couvre les différents risques, dont les risques de crédit, de concentration, de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, CIH BANK a déployé le dispositif ICAAP et appétence au risque. En effet, l'appétence au risque constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie. Elle est exprimée au moyen d'indicateurs clés tels que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont ainsi définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque.

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés seront utilisés par la Direction pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et d'activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de la banque.

Plan d'urgence

Un plan d'urgence permet, en cas de crise, de déclencher certaines actions permettant de limiter les conséquences liées aux risques. Ce plan couvre des risques spécifiques, comme le risque de liquidité ou la continuité d'activité (PCA et PSI) en cas de survenance d'événements majeurs.

Aussi, CIH BANK a mis en place un dispositif PRCI Plan de redressement interne qui s'inscrit dans un cadre réglementaire régi par la circulaire n°4/W/2017 publiée en Juillet 2017. Il permet d'élaborer des mesures adéquates qui garantiront la viabilité financière de la banque en réaction à d'éventuels chocs extrêmes et de documenter ces mesures dans un plan de redressement avant qu'une crise ne se produise.

En plus des attentes du régulateur, le PRCI présentera des opportunités pour la banque lui permettant d'anticiper les chocs et se préparer à leur gestion, de renforcer la confiance du régulateur dans la banque, et d'identifier les éléments structurels permettant de rationaliser l'organisation et gagner en efficacité. Il constitue également un outil d'aide à la stratégie et à l'optimisation de l'allocation des ressources financières.

Contrôle et surveillance

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels (Surveillance Permanente) et un contrôle de deuxième niveau par la Conformité et le Contrôle Permanent pour ce qui est du risque de non-conformité et les autres acteurs du contrôle interne pour les autres catégories de risque (Direction Gestion et Contrôle et des Risques, Direction Risque Opérationnel et

Contrôle Permanent, Direction de la Comptabilité, RSSI...). Le Pôle Audit et Inspection Générale assure un contrôle de troisième niveau.

Par ailleurs, l'une des missions de la Direction gestion et contrôle des risques et de la Direction Risque opérationnels et contrôle Permanent, consiste à suivre et à reporter régulièrement les expositions de la banque aux différents risques et le respect des limites fixées à travers un système de Reporting.

PARTIE II : DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Eléments qualitatifs sur le dispositif de gestion du risque de l'établissement

I. RISQUE DE CREDIT

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque. Ce risque concerne notamment les crédits octroyés, mais aussi les titres détenus et le hors bilan.

CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion et de maîtrise des risques de crédit, encadré par la réglementation et les bonnes pratiques et s'appuyant sur un socle de politiques et de méthodes ainsi que sur son expertise notoire dans le domaine des crédits.

a. Principes de base régissant l'activité de crédit

L'activité de crédit au CIH BANK s'appuie, en particulier, sur les principes de base suivants :

- Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit ;
- Respect des normes internes et politiques de risques régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.) ;
- Séparation des tâches notamment entre les structures commerciales, et les fonctions d'appréciation et de contrôle du risque.
- Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opérée par des structures indépendantes ;
- Recours aux systèmes de notation en tant qu'outils d'aide à la prise de décisions d'octroi ou de renouvellement et de tarification ;
- Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;
- Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés ;
- Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés.
- Système de délégation de pouvoir approprié.
- Respect des valeurs dont la gestion des conflits d'intérêts notamment les crédits aux personnes physiques ou morales apparentées qui sont soumis, conformément à la réglementation, à la validation du Comité Stratégique, émanant du Conseil d'Administration.

Ces principes sont intégrés et détaillés dans les Politiques Risques. Ces politiques font l'objet de validation et de revues régulières par le Comité des Risques émanant du Conseil d'Administration.

b. Politiques Risques

La gestion des risques au sein de CIH BANK est encadrée par un ensemble de politiques risques organisées en une politique risque chapeau et des politiques risques par thème.

Ces politiques couvrent non seulement le volet risque de crédit, mais également les volets risques opérationnels, PCA et risques de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, le volet crédit est couvert par les politiques suivantes :

- Politique Risque Banque de l'entreprise ;
- Politique Risque Banque de l'immobilier ;
- Politique Risque Banque des particuliers ;
- Politique Risque marché des professionnels ;
- Politique de provisionnement ;
- Chartes des risques sensibles.

c. Comités Crédit

Des Comités sont tenus régulièrement afin d'assurer le pilotage et le suivi des travaux liés à l'activité crédit. On distingue entre :

- Les comités d'octroi, notamment :
 - Comités Banques de l'Entreprise ;
 - Comité Banque de l'immobilier ;
 - Comité Banque de Détail ;
 - Comité des Engagements.
- Les comités de pilotage et de suivi, notamment :
 - Comité de provisionnement ;
 - Comité grands risques ;
 - Comité risques sensibles ;
 - Comité de pilotage risque de crédit ;
 - Comité risque nouveaux produits et services
 - Comité Management des risques.
- Les Comités émanant du Conseil d'Administration, notamment le Comité des Risques, le Comité d'Audit et le Comité des Grands Engagements et Investissements.

d. Procédures Engagements

Le processus d'octroi de crédit chez CIH BANK est encadré par un ensemble de procédures détaillant le mode opératoire des processus et les contrôles à réaliser.

Le processus d'octroi, tel que décrit dans nos procédures repose, entre autres, sur les principes suivants :

- Connaissance du client,
- Analyse du dossier juridique,
- Appréciation du secteur d'activité,
- Niveau d'endettement,
- Relation avec la banque,
- Garanties proposées,
- Analyse technique si nécessaire,
- Qualité de la contrepartie,
- Formalisation de la décision via le Comité Compétent,
- Respect de nos politiques risques,
- Respect du système de délégation des pouvoirs.
- Respect du dispositif de contrôle.

Le processus de mise en place des crédits s'articule autour des principales actions suivantes, respectant le principe de séparation des tâches :

- Elaboration des contrats par la Direction du Support Juridique et Contrôle par la Direction des Engagements ;
- Vérification des garanties par la Direction Traitement des Prêts ;
- Visite technique si nécessaire par la Direction des Engagements ;
- Déblocage / Mise en place par la Direction Traitement des Prêts.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2022

Ce processus s'appuie sur un système d'information interne permettant la traçabilité et l'auditabilité des traitements.

e. Digitalisation du processus de gestion du risque de crédit

De par l'orientation de CIH BANK d'être une banque universelle et digitale, le processus de gestion du risque de crédit est actuellement dématérialisé et digitalisé.

Dans la continuité de sa stratégie de digitalisation, CIHBANK a lancé un projet d'industrialisation des crédits corporate.

f. Surveillance et pilotage du risque de crédit

Organisation de la fonction Gestion du risque de crédit

Le suivi de la gestion du risque de crédit à CIH BANK est assuré par la Gestion Globale des risques et recouvrement, notamment :

- La Direction Gestion et Contrôle des risques, au travers des entités suivantes : Pilotage du risque de crédit, Pilotage de la solvabilité et solidité financière, Risk Analytics et Modélisation.
- La Direction des Engagements : entités : Secrétariat des Comités de crédit et de recouvrement, et Evaluation & Analyse du risque de contrepartie.
- En plus des banques commerciales, notamment : Banque des Particuliers & Professionnels, Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement.

Parallèlement aux structures centrales en charge de la gestion des risques de crédit, les structures de back office engagements distribués par les Banques opérant dans les différents segments assurent notamment un suivi quant aux conditions d'éligibilité des clients et produits relevant de leur domaine de compétence et interviennent conformément aux règles et procédures encadrant l'octroi et la gestion courante des engagements se rapportant à leur portefeuille.

Dispositif de suivi du risque de crédit

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque. En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction contrôle et gestion des Risques et la Direction des Engagements. En effet, CIH BANK assure un suivi des crédits par dossier et sur base agrégée à travers :

- L'analyse du risque de contrepartie lors du renouvellement ;
- La notation annuelle du portefeuille de crédits ;
- Le suivi technique des projets immobiliers ;
- La production régulière de tableaux de bord d'indicateurs de suivi du risque de crédit ;
- Le suivi des impayés, des soldes irréguliers et des domiciliations par le risque et les métiers ;
- Le suivi des seuils réglementaires, des limites internes, des limites groupe, des ratios prudentiels et du coût du risque ;
- Des Comités spécifiques pour le suivi des risques sensibles ;
- Le déclassement automatisé des dossiers de crédits aux particuliers, et le déclassement des dossiers de grandes branches par décision du Comité Compétent.

Des reporting sont régulièrement adressés au comité des Risques, au comité de management des risques et au comité de pilotage des risques de crédit.

Système de notation de la banque

CIH BANK a mis en place des modèles et systèmes de notation par marché notamment pour les Particuliers, les Entreprises, la Promotion Immobilière, les Professionnels, les assurances, et les établissements de crédit.

Tout dossier de crédit est noté. La note est une résultante de critères quantitatifs et qualitatifs, reflétant la solvabilité dudit client et donnant une indication sur la tarification.

La dégradation des notes est un critère d'inscription au comité risques sensibles et d'inscription en bucket 2 et bucket 3 selon la norme IFRS 9.

Les modèles de notation font l'objet de backtesting et de revue.

L'appréciation de l'évolution du portefeuille crédit de la banque par le système de notation interne fait l'objet d'un reporting adressé et présenté aux comités internes compétents et au comité des risques.

Un outil intégrant à la fois les différents modèles de notation des entreprises, de la promotion immobilière, des professionnels ainsi que des Banques et assurances a été déployé en 2021/2022.

- Modèle de notation des particuliers :

La notation des prêts des particuliers consiste en l'affectation d'une note aux crédits à l'habitat et à la consommation destinés aux clients particuliers sur la base de critères relatifs, d'une part à la signalétique client (Age, Situation familiale, ...) et d'autres relatifs au comportement prêt et compte (montant du prêt, durée du prêt, impayé...).

La notation des Particuliers est basée sur une approche statistique et conforme au dispositif Bâle II. La note ainsi générée reflète le niveau de risque de la contrepartie. Les notes des prêts sont générées et mises à jour automatiquement par le système d'information de la banque sur la base des données mises à jour mensuellement.

- Modèle de notation des entreprises :

Le modèle de notation pour les entreprises est à dire d'experts et a été actualisé et backtesté. A cet effet, un nouveau modèle de notation entreprises a été ainsi mis en place en 2019.

Le calcul de la note tient compte de critères quantitatifs financiers issus du bilan de l'entreprise, de critères qualitatifs tenant compte de la qualité du client, de son secteur d'activité et de critères liés au comportement interne et externe du client. La note est actualisée à l'occasion du renouvellement des autorisations ou du dépôt d'une nouvelle demande par le client et/ou de la revue annuelle du portefeuille des Entreprises.

- Modèle de notation de la promotion immobilière :

Le modèle de notation de la Promotion immobilière est à dire d'expert. La note étant la résultante d'une note promoteur et d'une note projet. D'autres critères sont examinés lors de la revue des notes, notamment le déroulement des projets gérés par le promoteur. Une notation est conduite par le Middle office de la banque de l'immobilier à l'occasion d'un report et/ou de la revue annuelle du portefeuille de la promotion immobilière.

- Modèle de notation des Professionnels :

Le modèle de notation des professionnels consiste, d'une part, en une notation de comportement des clients professionnels de CIH BANK vis-à-vis de leurs engagements envers la banque et d'autre part, la notation à l'octroi des clients souhaitant bénéficier de nouveaux crédits.

- Modèle de notation des Banques et Assurances :

Le modèle de notation des banques et assurances s'appuie sur le profil financier de ces dernières. En effet, le premier pilier du processus d'évaluation est la prise en compte de la situation financière de l'institut (de crédit ou d'assurance) à noter. La note financière se basant sur des ratios à calculer à partir des bilans consolidés selon deux dimensions : la solvabilité et la liquidité. Après le calcul de la note finale, celle-ci peut être forcée sur la base des critères d'ajustement définis.

Revue des garanties

Le suivi de la valorisation des garanties est assuré d'une part, par la Direction traitement des prêts et d'autre part par la Direction Gestion et Contrôle des Risques lors des travaux de provisionnement trimestriels ou par le Pôle Recouvrement lorsque les dossiers leur sont transférés.

Dispositif de suivi du risque de concentration

La banque réalise un suivi particulier en ce qui concerne le risque de concentration non seulement pour se conformer aux exigences de la division des risques mais aussi dans une logique de diversification et de maîtrise des risques. Ce suivi est concrétisé via un dispositif de limites et une attention particulière accordée aux engagements dépassant 5% des fonds propres pour un même bénéficiaire via le Comité Grands Risques.

Ce dispositif est étoffé par le processus ICAAP et appétence aux risques.

Limites fixées en termes de risque de crédit

Le suivi du risque de crédit et de concentration est étoffé d'un dispositif de limites permettant de mieux piloter l'activité et les actions à entreprendre. Le dispositif de limites, actuellement en vigueur au CIHBANK, couvre les volets suivants, en plus des ratios réglementaires dont le Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR) :

- Limites par segment : des limites sont fixées pour la branche entreprise, et la branche promotion immobilière en pourcentage des fonds propres.
- Limites par groupe ;
- Limites par groupement de ligne ;
- Limites de contrepartie (activité de marché).
- Limites définies dans le cadre de l'ICAAP et de l'appétence au risque.

Ces limites sont validées par les Comités Compétents. La politique de risques du CIHBANK prévoit une révision annuelle éventuelle ou à l'occasion de tout changement dans les spécificités relatives à l'activité du crédit ou à l'aversion de la banque au risque de crédit.

Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR)

Les exigences réglementaires, en termes de coefficient maximum de division des risques CMDR, imposent que les risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 20% des fonds propres. Cet indicateur est fortement suivi par BAM et les instances de gouvernance. En cas de dépassement, le montant sera déduit des fonds propres.

Au 31/12/2021, le CMDR est inférieur à 20% pour l'ensemble des contreparties et est, par conséquent, conforme aux exigences réglementaires.

Processus de traitement des créances sensibles

La Direction Contrôle et Gestion des Risques Groupe procède, trimestriellement, à une sélection des risques de crédit devenus sensibles en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs définis.

Les risques de crédit devenus sensibles sont recensés trimestriellement en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs définis, alimentant la Watch-List des risques sensibles de la Banque. Ils font l'objet de fiches établies par les métiers et sont présentés au Comité de Suivi des Risques Sensibles qui se réunit trimestriellement pour examiner les affaires en question et proposer, le cas échéant, les transferts au Pôle Recouvrement, les déclassements ou reclassements des créances et leurs couvertures par les provisions. Les propositions de ce Comité sont soumises au Comité de Provisionnement trimestriel pour approbation ou au comité recouvrement ou au comité engagements.

A partir de 2020, CIHBANK a ajouté, au niveau de la cartographie des risques, une nouvelle classe interne de suivi du risque appelée Weak List. Cette nouvelle classe permet d'assurer un suivi pertinent et rapproché des créances sensibles. Elle est constituée par toutes les créances détectées par le processus de suivi des risques sensibles, indépendamment de leur intégration ou non dans la Watch List.

En plus du traitement des créances sensibles, les portefeuilles gérés par le Pôle Affaires Spéciales et Recouvrement font l'objet d'une analyse par le Comité de suivi des Affaires Spéciales et le Comité de Suivi du recouvrement amiable et contentieux.

Ces Comités trimestriels examinent l'évolution des portefeuilles gérés et, en particulier, les affaires à risques significatifs et décident des réajustements en termes de classification et de couverture des créances les concernant.

Système de délégation de pouvoirs

Les pouvoirs de décision en matière d'engagements sont exercés dans le respect des règles régissant les produits et services et des procédures d'instruction et de mise en place des crédits à la clientèle. En effet, CIH BANK dispose d'un recueil des pouvoirs par Banque métier (Banque de l'Entreprise, Banque de l'Immobilier, Banque des Particuliers et Professionnels), définissant les délégations de pouvoir attribuées.

Les pouvoirs des Banques métiers, en matière d'octroi de crédit et de modification des conditions de crédit, s'exercent dans le cadre de Comités correspondant à chacune des dites Banques. Les autres pouvoirs sont exercés individuellement.

Il est à préciser que les pouvoirs de décision, délégués en matière de crédit, ne s'exercent que pour la clientèle en situation régulière et pour laquelle aucune information négative ne se dégage de la consultation des diverses sources d'informations sur les risques d'origine interne (ex : incidents de paiement) ou externe (ex : Centrale des risques), la notation/score. Dans le cas contraire, la demande de crédit est soumise au Comité Compétent ;

Les décisions d'engagement s'accompagnent de l'obligation d'en assurer le suivi en vue de la récupération dans les meilleures conditions (recouvrement des impayés, suivi des dépassements...); L'avis réservé ou défavorable de la Gestion globale des Risques et Recouvrement/Direction des Engagements est bloquant pour la décision d'octroi du crédit et nécessite un pouvoir de délégation supérieur.

Qualité du portefeuille de crédit

Le volume global des créances en souffrance (CES) est en baisse continue depuis 2004. Le taux de CES s'établit à 5,61% en Décembre 2022 contre 6,40% en Décembre 2021. (En créances nettes d'agios réservés).

II. RISQUE OPERATIONNEL

Définition du risque opérationnel

CIH BANK définit le Risque Opérationnel comme étant « Le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes, ou à des événements extérieurs ». Cette définition du risque opérationnel inclut le risque légal et juridique mais exclut le risque stratégique et de réputation.

Dans certains cas, les risques de crédit ou de marché pouvant tenir leur origine d'un risque opérationnel, cette catégorie de risque nommée « risque frontière » est traitée en tant que risque opérationnel proprement dit.

a. Principes de Gestion des Risques Opérationnels

Les Principes directeurs de Gestion des Risques Opérationnels se déclinent comme suit :

1. La Gestion des risques opérationnels est la responsabilité de tous : Toutes les entités de CIH BANK, les responsables opérationnels ainsi que les employés à tous les niveaux sont concernés par la gestion des risques opérationnels relevant de leur responsabilité et de la mise en œuvre des actions permettant de gérer ces risques.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2022

2. L'approche par les processus et l'unicité du référentiel : Le dispositif de gestion des risques opérationnels est construit autour d'une approche par les processus : La cartographie des processus étant un référentiel commun et unique au sein de CIH BANK.

3. Articulation des contrôles : La cartographie des risques est l'axe principal autour duquel s'articule la mise en place des contrôles de premier et de deuxième niveau.

4. La hiérarchisation des risques opérationnels : Le dispositif de gestion de risques opérationnel doit permettre de traiter de manière prioritaire les risques opérationnels importants pour CIH BANK.

5. La gestion des risques opérationnels est un processus intégré aux autres processus : La gestion des risques opérationnels est un élément à part entière de la planification de la stratégie et de la gestion opérationnelle.

6. Le processus de gestion des risques opérationnels est un processus évolutif, en amélioration constante : Le processus de gestion des risques opérationnels doit être constamment amélioré afin de refléter les meilleures pratiques et d'augmenter la performance de CIH BANK. La performance du processus de gestion des risques opérationnels pourra être évaluée suivant ces critères : Implication des dirigeants, participation étendue à l'ensemble de la banque, démarche structurée, suivi continu et reporting régulier, informations sur les risques relatifs à tous les niveaux d'activités et fonctions.

7. La gestion des risques opérationnels est un processus supervisé : Les organes d'administration de la gestion de risques (Conseil d'administration et Comité Risques) doivent obtenir régulièrement une vision de l'état des lieux sur les risques opérationnels majeurs et sur le dispositif de contrôle qui leur est associé.

8. Le processus de gestion des risques opérationnels est auditable : Le contrôle de l'efficacité du processus de gestion des risques opérationnels doit être effectué de manière indépendante.

Les reportings produits par la Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent sont adressés au Comité Risques Opérationnels (Trimestriel), au Comité Management des Risques (Trimestriel), au Comité Contrôle Interne, au Comité Risques, au Comité d'Audit (Trimestriel).

b. Politiques et procédures risques opérationnels

Conformément à la réglementation et aux bonnes pratiques, la gestion des risques opérationnels est encadrée par une politique risque opérationnel, qui est une déclinaison la politique globale de gestion des risques, et par des notes de procédures spécifiques à la gestion des risques opérationnels détaillant les règles et modalités pratiques de cette politique risques opérationnels.

Des révisions de la présente politique risques opérationnels pourront être effectuées à l'initiative de la banque ou à la demande du Comité des Risques ou Comité d'Audit.

Aussi, les risques opérationnels de type Crise - interruption de processus, sont-ils régis par la politique de continuité d'activité.

c. Processus de gestion des risques opérationnels

La Direction des Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, rattachée à la Gestion globale des risques et recouvrement, est en charge de la gestion du Risque opérationnel. Elle intervient dans ce cadre à travers un processus défini dans la politique risques opérationnels se déclinant à travers :

- L'identification, évaluation et hiérarchisation des risques opérationnels ;
- Le traitement des risques opérationnels ;
- Le suivi du risque opérationnel.

CIH BANK a mené un projet d'implémentation d'un nouvel outil SIGR répondant à l'évolution de son processus de gestion des risques opérationnels. A fin 2022, tous les modules de la solution ont été mis en production, et les formations des utilisateurs sur les modules surveillance permanente (Population siège et agence), collecte des incidents et contrôle de niveau 2 réalisées.

Pour assoir ses interventions, la Direction a mis en place des dispositifs de gestion des risques opérationnels, notamment :

Collecte des incidents

La collecte des incidents de la banque couvre toutes les activités bancaires et ce via le recueil et l'analyse de différentes sources de données notamment : les données relatives aux pertes, aux charges et aux provisions.

Collecte des Indicateurs clés « KRI »

L'objectif de ce dispositif est de suivre des indicateurs chiffrés susceptibles de donner des informations sur l'environnement de risque et de contrôle (à priori et à posteriori) avec comme objectifs :

- Avoir des indicateurs pertinents observés ou calculés pour qualifier et quantifier la présence du risque opérationnel ;
- Permettre au Management et au Risk Manager de compléter et contrôler les informations qui remontent dans la base des incidents et d'évaluer la pertinence du dispositif de maîtrise des risques mis en place.

Cartographie des risques opérationnels

CIH BANK a mis en place une cartographie des risques opérationnels qui s'appuie sur la cartographie des processus de la banque. Ce dispositif permet de cartographier et évaluer les risques opérationnels et les contrôles visant à les maîtriser et ainsi identifier les risques résiduels devant faire l'objet d'un suivi.

Cet outil est évolutif et vise à intégrer les risques liés à l'évolution de l'activité du CIHBANK.

Courant 2022, Le CIH a finalisé le chantier de revue de sa cartographie des risques opérationnels finalisée en mars 2019.

Sécurité SI

CIH BANK a mis en place un dispositif de sécurité SI comprenant notamment : Les contrôles sont intégrés au fonctionnement courant des opérations d'administration des SI. Ces contrôles sont réalisés systématiquement par les personnes attributaires des tâches d'administration ou de supervision. Ces derniers assurent la surveillance et la maîtrise des risques liés aux opérations qu'ils réalisent au titre de leurs fonctions.

Ces contrôles sont intégrés au niveau de l'outil d'automatisation des contrôles internes et sont alimentés régulièrement par les unités opérationnelles.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité, des audits de sécurité et des tests d'intrusion sont réalisés chaque année en collaboration avec des prestataires spécialisés en la matière. L'objectif étant d'évaluer en continu le niveau de sécurité des plateformes et applications de la banque et en particulier celles exposées sur Internet, et le cas échéant entreprendre les actions correctives nécessaires pour pallier les faiblesses constatées.

Un volet cybercriminalité est suivi au niveau des comités suivants : Comité Organisation et SI, Comité risque opérationnel et Comité des Risques.

d. Le plan de Continuité des Activités

Le plan de continuité des activités est piloté par la direction des Risques Opérationnels et du Contrôle permanent. Ce dispositif est documenté, et comporte les procédures et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations de l'établissement de façon planifiée en cas de perturbations opérationnelles majeures.

Le dispositif PCA est encadré par une Politique de continuité d'activité, et constitué entre autres d'un plan de gestion de crise, de plans de continuité opérationnels, d'un plan d'hébergement...

Aussi, des tests et exercices périodiques sont-ils réalisés afin de valider le caractère opérationnel du PCA et instaurer la culture de continuité d'activité.

Depuis sa conception initiale, le plan de continuité d'activité couvre aujourd'hui les processus vitaux de la banque, le siège et les agences CIH Bank. Il fait l'objet d'une mise à jour continue au regard des évolutions que connaissent les activités critiques de la Banque.

Subséquentement, CIH BANK a finalisé un projet de mise à niveau et revue de tout le dispositif PCA et PSI.

e. Gestion des risques liés aux activités externalisées

CIH Bank a mis en place un dispositif d'évaluation et de suivi des risques liés aux activités externalisées, dont les principes directeurs et les modalités de fonctionnement sont formalisés dans une politique dédiée.

A ce titre, le dispositif d'évaluation des risques d'encadrement des activités externalisées s'articule autour des trois phases suivantes :

- La gestion en amont,
- La gestion courante de la prestation et l'exercice d'évaluation/réévaluation annuelle,
- L'évaluation post contractuelle.

Dans le cadre d'une externalisation, toute entité propriétaire de prestations externalisées doit le piloter, procéder au suivi des risques qui les bordent et veiller à la mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs de maîtrise des risques prévus. Ce suivi est coordonné avec la « Direction Patrimoine, Achat et logistiques ».

La direction des Risques Opérationnels et du Contrôle Permanent pilote des exercices d'évaluation/réévaluation périodique de la criticité des activités externalisées et du niveau de maîtrise des prestataires au regard des risques identifiés.

Cet exercice permet d'avoir une visibilité sur la qualité des prestations fournies et du niveau d'engagement des prestataires et permet de monitorer le niveau d'exposition au risque liés aux activités externalisées et de mettre en place les plans d'actions adéquats.

f. Gestion des Risques Nouveaux produits

CIH Bank a veillé à renforcer son processus de lancement des nouveaux produits/services et nouvelles activités et étendre son cadre aux nouveaux processus. Il vise principalement à établir un cadre sécurisé de lancement en permettant notamment de :

- S'assurer que l'analyse spécifique des risques a été conduite de manière rigoureuse dans le but de les couvrir et de prendre en compte les risques résiduels ;
- S'assurer que l'ensemble nouveaux produits et services, processus et nouvelles activités sont bien couverts par l'évaluation des risques avant leur mise en production/marché ;

Le périmètre d'application couvre les nouveaux produits, services, nouvelles activités, Nouveaux processus et tout changement significatif sur l'offre existante.

Le processus d'évaluation et de suivi des risques inhérents à un nouveau produit/Service/Activité/Processus s'imbrique avec les principales étapes qui cadencent le processus de son lancement : Le cadrage, la conception et mise en œuvre du nouveau produit, la phase de lancement et la phase de bilan post lancement

Ce processus, coordonné par la direction des Risques Opérationnels et du Contrôle Permanent permet d'évaluer l'ensemble des risques potentiels : Non-conformité, crédit, marché, opérationnels, financiers, juridiques, fiscaux, de réputation, environnemental et social...

Ainsi, une première analyse des risques est effectuée, et permet de fournir une évaluation du niveau d'exposition aux différents risques induits par le nouveau produit, et de définir les plans d'atténuation à mettre en œuvre pour maîtriser les risques significatifs.

Un bilan des réalisations relatives aux plans d'atténuation des risques est réalisé et permet donc d'évaluer le risque résiduel. Cette information est nécessaire à la prise de décision quant au lancement du nouveau produit, qui peut alors être avec ou sans réserve.

III. RISQUE DE MARCHÉ

Définition du risque de marché

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Ils recouvrent :

- Les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus sur l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Stratégie et Politique Risques

a. Politique Risque de marché

Dans le cadre de la stratégie globale de gestion des risques et en concomitance avec le développement substantiel que connaît l'activité de la salle des marchés de la banque, CIH BANK a mis en place un dispositif de maîtrise des risques portant sur les risques de taux, de change, et de contrepartie.

CIH BANK exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

A cet effet, la politique CIH BANK couvre les opérations et éléments de marché suivants :

- Opérations Change et monétaires avec Banques locales : Change spot, Change à terme, Prêt/Emprunt Dirhams ou Devises.
- Opérations Change et monétaires avec Banques étrangères (Change spot, Prêt/Emprunt en Devises) : Pour la gestion de la position de change ou la trésorerie devises de CIH Bank, la SDM traite des opérations spot ou termes devises vs devises, et des opérations de prêt/Emprunt en devises.
- Opérations de change avec les clients (Change Spot, Change à terme) : La position de change doit respecter l'équilibre en Panier (60% EUR, 40% USD). Le risque de marché de la position de change est le risque du niveau du Panier contre le cours central. La marge de fluctuation du Panier est de +/-5% contre le cours central tel que défini par Bank Al-Maghrib au 09 Mars 2020.
- Portefeuilles Compte Propre : PTF de négociation, PTF d'investissement et PTF de placement.

CIH BANK a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al-Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USDMAD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

L'activité de marché est encadrée par une politique risque de marché et un code déontologique signé par les différents intervenants concernés.

b. Organisation de la gestion du risque de marché

Les activités de Marchés des Capitaux s'articulent autour d'un nombre d'entités et de directions qui interagissent pour la réalisation, la validation, le dénouement, la comptabilisation des opérations et la gestion des risques et des limites y afférent :

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2022

- Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement : Pôle Investissement :
 - Direction Marché des Capitaux,
 - Direction Corporate Finance.
- Direction Finances, Services à la Clientèle et Canaux alternatifs :
 - Direction Contrôle de gestion et ALM,
 - Direction Comptabilité et fiscalité,
 - Direction Flux et transactions (BO).
- Direction Gestion et Contrôle des Risques :
 - Entité Risques de marché,
 - Le Middle office salle des marchés.

Rôle de la Salle Des Marchés/ Direction Marché des Capitaux

La Salle des Marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change.

Cette entité participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et elle est chargée de veiller au respect des limites et des ratios réglementaires relatifs à l'activité de la Salle des marchés.

Par ailleurs, cette entité répond aux besoins de la clientèle en termes de couverture du risque de change ou matières premières et fructifie les portefeuilles de transaction et de négociation de la banque. Elle intervient également dans la gestion du portefeuille en tenant compte des ratios de liquidité de la banque.

La direction marché des capitaux a pour principales missions :

- Traitement des opérations de change de la clientèle,
- Structuration de placements pour les clients,
- Gestion des portefeuilles pour compte propre,
- Gestion et optimisation de la trésorerie de la banque.

La Direction Corporate Finance est en charge de la gestion du portefeuille Actions pour compte propre.

Rôle de la Direction Contrôle et Gestion des Risques

Dans le cadre des activités de marché, la direction Gestion et Contrôle des Risques a pour rôle l'évaluation des Risques de Marché. A ce titre, elle décline la stratégie risque en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de surveillance et de suivi. Par ailleurs, elle est en charge du contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites, la production quotidienne des résultats et la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

Deux entités sont en charge du suivi des activités de marché :

- L'entité Risques sur Activités de Marché pour le renforcement du contrôle et du suivi des risques liés aux activités de marché, à travers notamment :
 - La mesure et l'évaluation des risques de marché.
 - Le suivi et le contrôle des activités de marché.
 - La production et l'analyse des scénarii de stress
 - L'élaboration des reporting risques.
 - La mise en place du dispositif des limites des risques de marchés.
 - Le suivi du respect des limites internes et réglementaires.
- L'entité middle office salle de marché, pour le contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites de contreparties, la production quotidienne des résultats, ainsi que la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

c. Périmètre des activités de marché

Les activités de marchés chez CIH Bank portent sur quatre marchés : le marché monétaire, le marché de change, le marché obligataire et le marché des matières premières.

CIH Bank exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle. CIH Bank a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USD/MAD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

CIH Bank dispose d'un catalogue de produits de la Salle des Marchés contenant les fiches de produits. Ce catalogue est élaboré par la Direction Marchés des Capitaux (Salle des Marchés), revu par la Direction Gestion et Contrôle des Risques et par le Comité de Trésorerie et de Placements puis validé par le Comité des Engagements.

Le catalogue est enrichi au fur et à mesure du développement des activités de marché.

Dispositif de gestion, de suivi et de mesure des risques de marché :

Sur l'activité pour compte propre, CIH BANK dispose au 31/12/2022 de :

- Un portefeuille de négociation dont l'encours est de **6 887 MDH**.
- Un portefeuille d'investissement MAD dont l'encours est de **5 180 MDH**.
- Un portefeuille d'investissement en devises dont l'encours est de **3 101MDH**.
- Un portefeuille de placement dont l'encours est de **206 MDH**.

Le portefeuille d'investissement a pour objectif de réaliser des plus-values régulières à moyen et long terme, et est constitué de titres qui doivent être détenus jusqu'à échéance. Les orientations de ce portefeuille sont données par le comité de trésorerie et de placement et l'entité Gestion Actif Passif rattachée aux Finances, Moyens et Traitements.

Le portefeuille de placement a pour objectif de réaliser des plus-values ou des rendements élevés, et est constitué de titres pouvant être cédés à n'importe quel moment.

Le portefeuille de négociation a pour objectif de réaliser des plus-values en prenant des positions suivant l'évolution du marché, la liquidité et de la courbe des taux. Il est constitué de titres dont la durée de détention ne pouvant dépasser 6 mois.

Ces portefeuilles sont séparés au niveau de gestion (Système d'information) et au niveau comptable. Sur l'activité pour le compte de la clientèle, la position de change du CIH BANK s'établit à 43 MDH au 31/12/2022.

Ces activités sont suivies au quotidien par le front Office, le middle Office salle des marchés et les risques de marché. Un Comité de placement hebdomadaire est tenu afin d'assurer le suivi et l'analyse de l'activité de marché.

a. Mesure et gestion des risques de marché

CIH BANK a mis en place un dispositif de mesure des risques de marché reposant sur le calcul de la Value at Risk (VAR) et un système de limites.

Value at Risk

Le modèle de VaR utilisé est la VaR historique calculée via des scénarii historiques des facteurs de risques inhérents au portefeuille de négociation.

Cette perte maximale (VAR) au titre du 4^{ème} trimestre 2022 affiche les résultats suivants :

- **Activité Taux** : La perte maximale à 1 jour avec un niveau de confiance de 99% ressort à 6,3 Millions de dirhams en moyenne sur le trimestre et s'établit à 11,5 Millions de dirhams à fin Décembre. Le back testing effectué durant le 4^{ème} trimestre 2022 affiche 2 dépassements du backtesting hypothétique de la VaR suite à des mouvements extrêmes du marché (avec une perte maximale de 15,7 Millions de dirhams durant le trimestre).

- **Activité Change** : La perte maximale à 1 jour avec un niveau de confiance de 99% ressort à 802 Mille dirhams en moyenne sur le trimestre et s'établit à 594 Mille dirhams à fin Décembre. Le back testing effectué durant le 4^{ème} trimestre 2022 n'affiche aucun dépassement.

Système de limites :

L'activité de marché est-elle encadrée par des limites réglementaires et d'autres internes :

- Limites réglementaires définies par Bank Al Maghrib (10% des Fonds Propres par devises, et 20% des Fonds Propres pour la position de change globale longue ou courte).
- Limites internes : change en nominal, tailles des portefeuilles, sensibilité, par type de produit, par contrepartie et des seuils d'alerte liés au P&L.

Situation des portefeuilles de marché :

- Le Portefeuille de transaction affiche au 31/12/2022 : 6 887 MDH
 - Structure du PTF : constitué de 96% de BDТ,
 - Sensibilité : 0,58 en cas de hausse de la courbe des taux de 100 point de base, la moins-value serait de 580 KMAD,
 - Duration du PTF : 0,97 ans.
 - P&L Net : -69 MDH.
- Portefeuille d'investissement MAD au 31/12/2022 : 5 180 MDH
 - Sensibilité : 2,06 ;
 - Duration du PTF : 2,12 ans.
 - Coupons encaissés : 62 MDH.
- Portefeuille d'investissement DEVISE au 31/12/2022 : 3 101 MDH
 - Coupons encaissés : 51 MDH.
- Placement - Portefeuille obligataire au 31/12/2022 : 206 MDH
 - Sensibilité PTF : 5,64,
 - Duration du PTF : 5,96 ans.
 - P&L : 12,5 MDH.
- Placement - OPCVM MAD au 31/12/2022 : 482 MDH
 - Rendement PTF : -12,3%.
 - P&L : -68 MDH
- Placement - OPCVM en devises au 31/12/2022 : 45 MDH
 - Rendement PTF : -18,2%.
 - P&L : -10MDH
- Position de change au 31/12/2022 : 43 MDH
 - P&L : 339MDH ;

b. Outils de gestion du risque de marché :

Les activités de Marchés s'appuient sur des outils permettant le traitement sécurisé des opérations, notamment :

- Application Front to Back (KONDOR) qui permet le traitement, le dénouement et le contrôle de toutes les opérations effectuées par la salle : en cours de mise en place.
- Outils pour le calcul de la consommation des fonds propres, le calcul de la VAR, la réalisation des stress tests et la production des reportings.

Risque de règlement-livraison

Le risque de règlement-livraison représente le risque que, lors du dénouement d'une opération sur un marché financier, une défaillance empêche la contrepartie de livrer le produit, alors que CIH BANK a déjà honoré ses engagements envers cette dernière.

Ce risque est encadré par des limites de contrepartie en distinguant entre les contreparties bénéficiant d'une convention avec la salle des marchés et les autres.

IV. GESTION ACTIF - PASSIF

La gestion Actif-Passif est assurée par la Direction ALM et Contrôle de Gestion qui est rattachée à la Direction Finances, Services à la Clientèle & Canaux Alternatifs.

La Direction Gestion et Contrôle des Risques rattachée à la Direction Gestion Globale des Risques et Recouvrement, assure le suivi des limites de taux et de liquidité et l'élaboration des stress tests.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la banque subisse une perte en raison d'une évolution défavorable des taux d'intérêt (conjuguée aux différences entre les natures de taux et les maturités des actifs et des passifs).

La mesure du risque de taux porte sur le risque de taux structurel du bilan, à l'exclusion du risque sur le portefeuille de trading éventuel (portefeuille de négociation) qui est mesuré par des dispositifs propres dans le cadre des risques de marché.

Le risque de taux est mesuré par la variation de la VAN (valeur actuelle nette) des gaps de taux fixe, entraînée par une variation des taux selon les 6 scénarios :

- Hausse parallèle de la courbe des taux de +200pb ;
- Baisse parallèle de la courbe des taux de -200pb ;
- Hausse des taux courts de +300pb ;
- Baisse des taux courts de -300pb ;
- Pentification de la courbe des taux ;
- Aplatissement de la courbe des taux.

a. Politique en matière de gestion du risque de taux d'intérêt

Pour assurer une gestion saine et exhaustive des risques de taux, CIH BANK bâtit sa stratégie de gestion ALM sur les normes d'évaluation, de contrôle et de reporting déclinées dans la politique ALM.

La stratégie ALM adoptée au CIHBANK s'articule autour des principes suivants :

- Une production d'indicateurs synthétiques et compréhensibles (gaps de taux, sensibilité du bilan, ...) calculés conformément aux conventions bancaires et à la réglementation ;
- La fiabilité et l'exhaustivité des indicateurs produits. Pour ce faire un contrôle est effectué en amont sur la fiabilité et la complétude des inputs par le biais d'une analyse de cohérence comptable ;
- La communication régulière aux instances de pilotage (Comité ALM, Comité d'Audit, Comité Management des Risques) de reportings portant sur les indicateurs produits, des explications et commentaires appropriés et des solutions proposées ;
- La déclinaison des recommandations et instructions exprimées par les instances de pilotage (augmentation de capital, émission obligataire, ...etc.) aux entités opérationnelles pour mise en œuvre ;

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2022

- La veille réglementaire, méthodologique et opérationnelle ;
- Le respect des pistes d'audit dudit dispositif aussi bien pour les volets techniques que les volets documentaires.

La gestion des risques de taux d'intérêt au CIHBANK est assurée par la mise en œuvre d'une stratégie fondée sur les principes suivants :

- La prise en compte de contraintes de gestion du risque de taux lors de la fixation des objectifs en termes de performance financière et de politique de tarification ou de placement ;
- La mise en place de limites maximales admissibles sur la valeur et la marge du CIHBANK quelle que soit l'évolution de la courbe des taux.

b. Indicateurs de suivi du risque de taux d'intérêt

CIHBANK a mis en place des indicateurs permettant de faire un suivi rapproché en matière de risque de taux d'intérêt, notamment :

- Le calcul des Gaps de taux fixe sur les maturités allant de JJ- à la maturité à plus de 20 ans, selon les time-band définis par la réglementation ;
 - La sensibilité MNI à court terme (sur un horizon d'un an)
 - La sensibilité EVE sur un horizon allant jusqu'à 20ans
 - La mise en place de limites relatives aux risques de taux avec les dépassements éventuels ;
- En cas de dépassement, la banque met en place des solutions pour atténuer les gaps de taux et respecter les limites.

c. Limites taux

Les limites en termes de taux d'intérêt sont proposées par la Direction Contrôle et Gestion des risques et validées par le Comité des Risques, sont les suivantes :

- Limite de la sensibilité court terme (des tombées des gaps de taux fixe sur les maturités inférieures ou égales à un an) : fixée à un pourcentage du MNI prévisionnel.
- Limite de la sensibilité de l'EVE des tombées des gaps de taux fixe sur toutes les maturités, fixée à pourcentage des Fonds Propres de base T1.

d. Evaluation du risque global de taux

La méthode d'évaluation du risque de taux d'intérêt utilisée par CIH Bank se base sur le calcul des gaps de taux fixe (tombées ressources à taux fixe moins tombées emplois à taux fixe) sur chaque maturité (JJ, 2 à 7 J, 8 à 15 J, 16 à 30 J, 1 à 3 mois, 3 à 6 mois, 6 à 9 mois, 9 à 12 mois, 1 à 2 ans, 2 à 3 ans...15 à 20 ans et plus de 20 ans) Ces gaps sont ensuite actualisés.

La variation entre la EVE calculée avec les taux actuels et la EVE calculée sous chaque scénario de choc, permet de déduire la sensibilité des fonds propres aux variations des taux.

Il se dégage de l'application de cette méthode au 31/12/2022 :

- Une sensibilité de l'EVE, à une variation de la courbe des taux, de -354 MDH soit 5,26% des fonds propres de base T1 ;
- Une sensibilité MNI, à une variation de +200 pb, de -72,4 MDH, soit -3,77% de la MNI prévisionnel.
- Une sensibilité MNI, à une variation de -200 pb, de +65,4 MDH, soit +3,41% de la MNI prévisionnel.

e. Outils de gestion du risque de taux

Pour assurer la gestion des risques de taux, l'entité ALM utilise des applications Excel alimentées par le système d'informations de la banque.

f. Résultats des stress tests internes relatifs aux risques de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire

La sensibilité EVE, aux variations de la courbe des taux à fin Décembre 2022 :

- En cas de hausse parallèle des taux de 2%, une sensibilité de -354 MDH soit 5,26% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de baisse parallèle des taux de 2%, une sensibilité de +312 MDH soit 4,63% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de hausse des taux courts de 3%, une sensibilité de -203 MDH soit 3,02% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de baisse des taux courts de 3%, une sensibilité de -204 MDH soit 3,03% des fonds propres de base T1 ;
- En cas d'aplatissement de la courbe, une sensibilité de -12 MDH soit 0,18% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de pentification de la courbe, une sensibilité de -184 MDH soit 2,73% des fonds propres de base T1.

Risque de Liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la banque ne puisse pas, à un moment donné, faire face à ses engagements en liquidité dans des conditions acceptables. Ce risque s'applique à l'ensemble du bilan et doit être apprécié en conditions normales et exceptionnelles.

a. Politique en matière de gestion du risque de liquidité

CIHBANK est doté d'un dispositif de mesure et de surveillance du risque de liquidité dont les principes sont explicités dans la politique ALM.

La gestion du risque de liquidité au CIHBANK se déroule selon un schéma organisationnel défini dans la politique ALM. Plusieurs organes et entités y participent directement ou indirectement.

Une saine gestion des risques ALM implique la mise en place d'une stratégie formalisée basée sur les fondamentaux suivants :

- Une évaluation de l'impact de la stratégie commerciale sur l'évolution du bilan en volume et en structure jumelée à une politique adéquate de financement ;
- Les objectifs en termes de performance financière et de politique de tarification ou de placement avec leurs contraintes ;
- Le niveau de couverture à assurer en termes de liquidité et les alternatives de financement sur des horizons court, moyen et long terme ;
- Les impacts maximums admissibles sur la valeur et la marge de CIH BANK quelle que soit l'évolution de la courbe des taux.

b. Indicateurs de suivi du risque de liquidité

CIHBANK a mis en place des indicateurs permettant de faire un suivi rapproché en matière de risque de liquidité, notamment :

- Le calcul des Gaps de liquidité sur les maturités court et moyen et long termes (en flux) ;
 - La mise en place de limites relatives au risque de liquidité avec les dépassements éventuels ;
- En cas de dépassement, la banque met en place des solutions pour atténuer les gaps de liquidité et respecter les limites.

c. Limites liquidité

Ces limites proposées par la Direction Gestion et Contrôle des Risques et validées par le Comité d'audit, sont les suivantes :

- Limite du gap statique de liquidité à 1 mois.

- Limite du gap de liquidité dynamique sur l'exercice en cours.
- Limites de transformation.

d. Le ratio de liquidité

Le ratio LCR en social s'établit à 153% à fin Décembre 2022 contre 125,7% à fin Juin 2022. Il est conforme aux exigences de Bank Al Maghrib.

Par ailleurs, le ratio LCR consolidé s'établit à 156% en Décembre 2022 contre 125% en Juin 2022.

e. Evaluation du risque de liquidité

Le suivi du risque de liquidité est assuré via l'évaluation de la trésorerie immédiate et de la trésorerie prévisionnelle.

La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la salle des marchés. Un tableau de bord quotidien est établi par le trésorier de la banque. Il permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde chez BAM, des flux entrants et sortants des agences et de nos emprunts/prêts sur le marché monétaire.

La gestion de la liquidité (MLT) est assurée par l'entité ALM. Elle s'articule autour des axes suivants :

- Calcul des gaps de liquidité (en flux) sur les maturités allant de JJ- à la maturité à plus de 20 ans, selon les time-band définis par la réglementation ;
- Présentation, au comité ALM, du tableau de bord ALM incluant les gaps de liquidité.

f. Stress tests liquidité

CIHBANK effectue, conformément aux recommandations réglementaires et à la politique ALM des stress tests sur le risque de liquidité. Ces Stress Tests sont réalisés avec une fréquence mensuelle et font l'objet d'un suivi régulier par le comité ALM, le comité des Risques et le comité Management des risques.

Les stress tests sur le risque de liquidité consistent à appliquer plusieurs stress scénarii avec des niveaux de chocs différents d'un scénario à l'autre. L'impact est ensuite mesuré sur le besoin additionnel de trésorerie, le ratio besoin de trésorerie/total actifs liquides et réalisables.

A fin décembre 2022, les actifs liquides et disponibles permettent de couvrir le besoin éventuel de liquidité suite aux différents chocs.

Couverture des gaps de taux et de liquidité

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM. Ces mesures peuvent se traduire, entre autres, par :

- Le lancement d'opérations d'emprunts obligataires subordonnés ou classiques ;
- Le lancement d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires ;
- L'émission de certificats de dépôts
- L'utilisation du portefeuille des bons du trésor comme moyen de couverture (cession ou acquisition en fonction du besoin) ;
- Le changement de la structure du portefeuille des prêts et emprunts en matière de nature de taux et de durée des prêts ;
- Le recours à des lignes de financement auprès d'intermédiaires financiers ;
- La mise en place, le cas échéant, d'engagements de refinancement auprès des actionnaires de référence.

Suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. En outre, un suivi régulier de ces risques est assuré par la Direction Gestion et Contrôle des Risques. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques et un système de reporting régulier.

Un comité trésorerie hebdomadaire est tenu pour le suivi, entre autres, de la liquidité de la banque. Les données risques sont agrégées périodiquement afin que la Direction Générale et le Conseil d'Administration puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de CIH Bank. Ces données sont présentées au Comité ALM, au Comité Management des Risques et au Comité Risques.

Note 14 : Informations qualitatives liées aux instruments financiers du groupe

L'impact de l'application de la norme IFRS9 sur le processus de crédit et des provisions se traduit par :

- La notation périodique de l'ensemble du portefeuille de crédit et des contreparties.
- L'intégration de la classification en Buckets 1, 2 et 3, dans le processus de traitement des risques sensibles.
- L'intégration de la dimension IFRS9 dans le processus de traitement des provisions.
- Dans ce sens, le portefeuille titrisé fait désormais l'objet de notation et de traitements IFRS9.
- Projet d'amélioration des traitements des garanties.
- Le système de décision d'octroi des crédits pour les grandes branches tient compte de la provision des lignes à mettre en place même si elles sont saines.
- Amélioration du suivi des dépassements et des renouvellements des lignes.

RATIO DE SOLVABILITE ET ACTIFS PONDERES

En application des dispositions de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit, les fonds propres prudentiels du CIH BANK sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2. Les fonds propres réglementaires sur base consolidée arrêtés au 31/12/2022 s'établissent à 9 614 MDH contre 8 125 MDH à fin Décembre 2021, soit une hausse de 1,49 milliards de dirhams.

Les fonds propres de catégorie 1 sur base consolidée s'établissent 7,31 milliards de dirhams intégrant 4,52 milliards de dirhams d'instruments de Fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET1, de 1,39 milliards de dirhams de réserves et de résultats non distribués et 452 millions de dirhams d'intérêts minoritaires et de 1,46 milliards de dirhams d'instruments de fonds propres additionnels réservés.

Les déductions opérées sur les fonds propres de base comprennent du Goodwill pour un montant de 175 MDH, les Immobilisations Incorporables y compris les logiciels pour un montant de 302 MDH et 39 MDH relatives aux ajustements découlant des filtres prudentiels.

L'application des dispositions transitoires afférentes aux impacts du FTA de la norme IFRS 9 a généré l'intégration de 46 MDH correspondant à 20% du montant résultant de la différence entre le montant des provisions calculées sous la norme IAS 39 au 31 Décembre 2017 et celui calculé selon la norme IFRS 9 au 01/01/2018.

Avec l'application du lissage de l'impact du FTA de la norme IFRS 9, Le Ratio de fonds propre Tier 1 s'établit à 9,90% au lieu de 9,82%.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31/12/2022

Les fonds propres de catégorie 2 sur base consolidée s'établissent à 2,3 milliards de dirhams composés principalement d'emprunts obligataires subordonnés pour un montant de 2,17 milliards de dirhams. Au 31 décembre 2022, le ratio de solvabilité sur base consolidée s'établit à 14,04% contre 14,42% au 31/12/2021.

Le ratio CET1 prévisionnel à fin 2023 est estimé à 8,20% sur base consolidée et à 8,40% sur base sociale.

	ENKDH	Décembre 2022
Fonds Propres CET1		5,851,251
Fonds Propres TIER 1		7,309,613
Fonds Propres TIER 2		2,304,323
Fonds Propres Admissibles		9,613,936
Total des Actifs Pondérés		68,481,028
Risques de Crédit pondérés		61,903,228
Risques de Marché pondérés		712,666
Risques Opérationnels pondérés		5,865,134
Ratio de fonds propres CET1 (minimum exigible 8%)		8.54%
Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9%)		10.67%
Ratio de fonds propres total (minimum exigible 12%)		14.04%

CARACTÉRISTIQUES CONTRACTUELLES DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES FONDS PROPRES

Les caractéristiques des dettes subordonnées se présentent comme suit au 31/12/2022 : (en milliers MAD)

Au 31/12/2022			
Date Emission	Taux Actuel	Durée (Ans)	Capital Restant Dû en Kdh
09/01/2015	4,75%	10	53 300
18/05/2018	4,02%	10	82 600
09/01/2015	4,75%	10	626 500
09/01/2015	3,19%	10	320 200
15/12/2016	3,82%	10	39 400
15/12/2016	2,62%	10	960 600
18/05/2018	4,02%	10	417 400
18/05/2018	2,87%	10	500 000
28/12/2018	6,23%	10	150 000
28/12/2018	4,33%	10	350 000

RISQUE DE CREDIT

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin Décembre 2022 représentent 61,90 milliards de dirhams soit 90% de l'ensemble des risques rapportés aux fonds propres, pour une exigence en fonds propres de 4,95 milliards de dirhams.

RISQUE DE MARCHÉ

Au vu de la situation arrêtée à fin Décembre 2022, Les exigences en fonds propres au titre du risque de marché s'établissent à 57 millions de dirhams.

RISQUE OPERATIONNEL

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 5,87 milliards de dirhams au 31 décembre 2022 pour une exigence en fonds propres de 469 millions de dirhams.

ELEMENTS D'INFORMATION SUR BASE INDIVIDUELLE DES FILIALES SIGNIFICATIVES

La filiale établissements de crédits du CIH BANK à savoir SOFAC CREDIT déclare, son ratio de solvabilité

à Bank-Al-Maghrib en respect des circulaires 26/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur le risque de crédit et de la circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit.

A fin Décembre 2022 Les fonds propres réglementaires de SOFAC CREDIT s'établissent à 864 millions de dirhams, les actifs pondérés au titre du risque de crédit s'élevèrent à 7.18 milliards de dirhams.

Le ratio de solvabilité s'établit à 12,03%.

Projet ICAAP :

Dans le cadre de la mise en œuvre du deuxième pilier de Bale 2, CIH BANK a déployé un processus ICAAP et appétence aux risques permettant l'évaluation de l'adéquation de ses fonds propres internes.

Ce dispositif a été validé par le Comité des risques et le Conseil d'Administration et fait l'objet d'une présentation à Bank Al Maghrib.

Le processus interne ICAAP est développé conformément à l'interprétation des principaux textes réglementaires de Bank Al Maghrib et en se basant sur les pratiques observées au niveau international.

Le dispositif ICAAP complète l'approche réglementaire avec la quantification d'une exigence de capital couvrant les risques majeurs auxquels est exposée CIH Bank, sur la base de méthodologies qui lui sont propres. En effet, les mesures de risques déjà traitées par le Pilier 1 sont revues et, le cas échéant, complétées par des ajustements de capital interne. Les risques absents du Pilier 1 font l'objet d'un calcul spécifique de besoin de capital interne, fondé sur des approches propres à CIH Bank.

Le dispositif de mesure et du suivi du besoin de capital interne fera l'objet d'une organisation et d'une gouvernance appropriées au sein de CIH Bank.

La fonction fondamentale de l'ICAAP est de permettre à CIH Bank de s'assurer que ses fonds propres couvrent de façon adéquate l'ensemble de ses expositions aux risques et qu'ils sont maintenus, en permanence, à un niveau compatible avec le profil de risque de la banque.

CIH Bank a également défini son appétence au risque (Risk Appetite) qui constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie.

L'appétence au risque est exprimée au moyen d'indicateurs clés autour de thématiques importantes pour la banque telles que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque.

L'objectif de la formalisation de l'appétence au risque est de permettre à la Direction générale et au Conseil d'administration de formaliser, normer et expliciter le niveau de risque acceptable en lien avec une stratégie donnée.

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés seront utilisés par la Direction pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et d'activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de CIH Bank.

Les résultats issus des exercices d'ICAAP seront rapportés annuellement à la Direction Générale et au Conseil d'Administration afin de leur permettre d'apprécier en permanence les risques inhérents à l'activité de la Banque et ceux susceptibles de se matérialiser par des impacts négatifs sur les fonds propres.

COMPTES CONSOLIDES AU 31/12/2022

(en milliers MAD)

BILAN CONSOLIDE		
ACTIF IFRS	2022.Déc	2021.Déc
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP	3.202.155	3.462.289
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	9.274.996	9.306.900
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	6.887.169	8.459.573
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.387.827	847.326
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	824.992	841.281
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	68.532	258.441
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	756.459	582.840
Titres au coût amorti	8.688.795	4.887.459
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3.856.360	6.186.532
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	83.423.310	74.406.732
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-
Actifs d'impôt exigible	413.409	329.849
Actifs d'impôt différé	647.275	486.153
Comptes de régularisation et autres actifs	2.158.535	2.366.447
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans les entreprises mise en équivalence	39.805	3.750
Immeubles de placement*	1.670.408	1.069.706
Immobilisations corporelles	2.242.651	2.274.677
Immobilisations incorporelles	539.293	496.054
Ecart d'acquisition	174.884	299.428
TOTAL ACTIF	117.156.869	106.417.254

* Au 01/01/2022, CIH BANK a procédé à un changement de méthode de traitement des immeubles de placement sous la norme IAS 40, en appliquant "la méthode à la juste valeur" au lieu de "la méthode coût" amorti les impacts ont été constatés en réserves consolidées.

BILAN CONSOLIDE		
PASSIF IFRS	2022.Déc	2021.Déc
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	18.071.735	16.119.633
Dettes envers la clientèle	68.905.888	62.953.110
Titres de créance émis	12.364.164	11.430.017
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigible	462.401	398.358
Passifs d'impôts différés	646.674	373.733
Compte de régularisation et autres passifs	4.519.745	4.871.195
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions pour risques et charges	622.957	733.214
Subventions et Fonds assimilés	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	4.480.252	3.691.298
Capitaux propres	7.083.052	5.846.695
Capital et réserves liées	3.051.978	2.832.474
Réserves consolidées	3.101.585	2.283.071
Réserves consolidées - Part du groupe	2.599.028	1.787.794
Réserves consolidées - Part des minoritaires	502.557	495.277
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	218.525	109.144
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part du groupe	218.525	109.144
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part des minoritaires	-	-
Résultat net de l'exercice	710.964	622.007
Résultat net de l'exercice - Part du groupe	669.086	603.036
Résultat net de l'exercice - Part des minoritaires	41.878	18.971
TOTAL PASSIF	117.156.869	106.417.254

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDÉS

	2022.Déc	2021.Déc
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	3.949.878	3.508.410
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	-1.365.448	-1.232.383
MARGE D'INTERETS	2.584.431	2.276.027
Commissions (produits)	558.712	458.996
Commissions (charges)	-267.409	-172.437
MARGE SUR COMMISSIONS	291.303	286.559
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	342.930	379.400
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	44.192	134.811
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	298.738	244.589
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	83.595	30.429
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-898	2.351
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables/dividendes	84.493	28.079
Gains ou pertes nets des instruments financiers disponibles à la vente	-	-
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par KP en actifs financiers à la JVR	-	-
Produits nets des activités d'assurance	-	-
Produits des autres activités	492.181	419.982
Charges des autres activités	-276.455	-285.841
PRODUIT NET BANCAIRE	3.517.984	3.106.557
Charges générales d'exploitation	-1.659.501	-1.558.485
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-201.329	-159.399
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1.657.154	1.388.674
Coût du risque de crédit	-590.369	-656.529
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1.066.785	932.145
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	36.041	5.953
Gains ou pertes nets sur autres actifs	11.526	69.034
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	1.114.351	1.007.131
Impôts sur les bénéfices	-403.387	-385.125
Résultat net des d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
RÉSULTAT NET	710.964	622.007
Résultats Minoritaires	41.878	18.971
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	669.086	603.036
RÉSULTAT PAR ACTION (EN DIRHAM)	24	21,3
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN DIRHAM)	1	0,7

NOTE-A8 - TITRES AU COÛT AMORTI

	2022.Déc	2021.Déc
Obligations, bons du trésor et valeurs assimilées	5.289.119	2.630.960
Titres Cotés	-	-
Titres non Cotés	5.289.119	2.630.960
Autres titres de créance	3.399.676	2.256.499
Titres Cotés	-	-
Titres non Cotés	3.399.676	2.256.499
Juste valeur au bilan	8.688.795	4.887.459

NOTE-A9 - IMPÔTS DIFFERES

	2022.Déc	2021.Déc
Actifs d'impôts différés	647.275	486.153
Passifs d'impôts différés	646.674	373.733
Position nette	601	112.419

NOTE-A9 BIS - IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES

	2022.Déc	2021.Déc
impôts courants	413.409	329.849
impôts différés	647.275	486.153
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES	1.060.685	816.001
impôts courants	462.401	398.358
impôts différés	646.674	373.733
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES	1.109.076	772.092

NOTE-A1 - VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, SCP

	2022.Décembre		2021.Décembre	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	1.557.346	-	1.614.869	-
Banques centrales, ccp	1.644.809	-	1.847.421	-
Total	3.202.155	-	3.462.289	-

FLUX DE TRESORERIE

	2022.Déc	2021.Déc
Résultat avant impôts	1.114.351	1.007.131
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	234.982	269.666
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	523.717	260.786
+/- dotations nettes aux provisions	34.177	70.291
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(36.041)	(5.953)
+/- perte nette/(gain net) des activités d'investissement	155.573	(73.632)
+/- autres mouvements	123.555	(41.951)
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	1.035.965	479.205
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	4.258.425	2.018.287
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle	(3.366.001)	(2.426.118)
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(2.159.346)	(681.535)
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	(516.754)	761.211
Impôts	(483.412)	(386.360)
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	(2.267.087)	(714.514)
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	(116.771)	771.823
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations	(244.328)	(87.346)
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(260.643)	788.040
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(504.971)	700.694
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(427.346)	(227.301)
+/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	788.954	(29.967)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	361.608	(257.268)
Effet de la variation de reclassement et changement de méthode sur la trésorerie	-	-
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(260.134)	1.215.249
COMPOSITION DE LA TRESORERIE	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3.462.289	2.247.041
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	3.462.289	2.247.453
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-	(412)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3.202.155	3.462.289
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	3.202.155	3.462.289
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-	-
Variation de la trésorerie nette	(260.134)	1.215.249

NOTE-A2-BIS - CATEGORIES D'ACTIFS FINANCIERS

	2022.Déc	2021.Déc
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	9.274.996	9.306.900
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	6.887.169	8.459.573
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.387.827	847.326
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	824.992	841.281
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	68.532	258.441
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	756.459	582.840
Actifs financiers au coût amorti	95.968.465	85.480.723
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3.856.360	6.186.532
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	83.423.310	74.406.732
Titres au coût amorti	8.688.795	4.887.459
Autres actifs financiers détenus au coût amorti	-	-

NOTE-A5 - PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

	2022.Déc	2021.Déc
A VUE	2.142.560	2.168.497
Comptes ordinaires	2.167.037	2.137.318
Prêts et comptes au jour le jour	0	51.984
Valeurs reçues en pensions au jour le jour	-	-
Autres prêts et créances	-24.478	-20.805
A TERME	1.714.684	4.019.685
Comptes et prêts à terme	1.706.167	4.010.983
Prêts subordonnés et participants	-	-
Valeurs reçues en pensions à terme	-	-
Créances rattachées	8.517	8.702
Autres prêts et créances à terme	-	-
TOTAL BRUT	3.857.244	6.188.182
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-884	-1.649
TOTAL NET	3.856.360	6.186.532

CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liés au Capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au : 2021.Décembre	2.832.474	-	-	2.385.313	109.144	5.326.931	513.846	5.840.777
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	-	-	-	5.517	-	5.517	402	5.919
Capitaux propres corrigés : 2021.Décembre	2.832.474	-	-	2.390.830	109.144	5.332.448	514.247	5.846.695
Opérations sur capital	-	-	-	-1.043	-	-1.043	-	-1.043
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-396.542	-	-396.542	-29.755	-426.297
Resultat de l'exercice	-	-	-	669.086	-	669.086	41.878	710.964
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat	-	-	-	-5.143	109.380	104.237	-	104.237
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-5.143	109.380	104.237	-	104.237
Variation de périmètre	-	-	-	-37.452	-	-37.452	-	-37.452
Capitaux propres au : 2022.Décembre	2.832.474	-	-	2.619.735	218.525	5.670.733	526.371	6.197.104
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	-	-	-	287.419	-	287.419	18.064	305.483
Augmentation de capital CIH BANK	219.505	-	-	360.960	-	580.465	-	580.465
Capitaux propres corrigés : 2022.Décembre	3.051.978	-	-	3.268.114	218.525	6.538.617	544.435	7.083.052

NOTE-A6 - PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	2022.Déc	2021.Déc
Crédit de trésorerie	600.000	-	13.675.130	970.478	15.245.607	10.425.589
comptes à vue débiteurs	-	-	4.197.825	72.016	4.269.841	2.696.110
créances commerciales sur le maroc	-	-	1.545.678	-	1.545.678	1.173.288
crédits à l'exportation	-	-	30.748	191.116	221.864	153.118
autres crédits de trésorerie	600.000	-	7.900.880	707.346	9.208.226	6.403.073
Crédits à la consommation	-	-	5.280	13.792.499	13.797.779	11.789.621
Crédits à l'équipement	-	-	8.325.305	-	8.325.305	9.103.950
Crédits immobiliers	263.737	-	11.467.817	22.199.037	33.930.590	29.561.757
Autres crédits	-	6.523.142	5	44.158	6.567.305	9.151.417
Créances acquises par affacturage	1.009.867	-	1.480.711	-	2.490.577	1.409.179
Intérêts courus à recevoir	-	2.051	103.213	39.958	145.222	167.546
Créances en souffrance	-	-	828.146	5.809.093	6.637.240	5.992.376
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-	-	-413.947	-3.328.374	-3.742.321	-3.212.316
sur base individuelle	-	-	-413.947	-3.328.374	-3.742.321	-3.212.316
sur base collective	-	-	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Créances issues des opérations de location financement	-	-	-	-	-	-
Créances relatives aux opérations de réassurance et les avances faites aux assurés	-	-	-	-	-	-
Autres prêts et créances	-	-	-	26.006	26.006	17.612
TOTAL	1.873.604	6.525.193	35.471.660	39.552.854	83.423.310	74.406.732

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION

	2021. Décembre	Augmentation	Diminution	Autres flux	2022. Décembre
Valeur brute	217.964	46.243	-600	39.203	302.811
Amortissement et dépréciation	-69.381	-31.903	18.527	-7.986	-90.743
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	148.584	14.340	17.927	31.217	212.068
Valeur brute	355.462	-	-15.636	-	339.826
Amortissement et dépréciation	-113.709	-46.263	-	-	-159.972
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	241.753	-46.263	-15.636	-	179.854
TOTAL IMMOBILISATIONS	390.337	-31.924	2.291	31.217	391.922

Actifs au titre de droits d'utilisation (Preneur)

	2022.Décembre	2021.Décembre
Immobilisations corporelles	2.242.651	2.274.677
Dont: droit d'utilisation des contrats de location	57.108	57.953
Immobilisations incorporelles	539.293	496.054
Dont: droit d'utilisation des contrats de location	334.813	352.168

Passifs au titre de dettes locatives

	2022.Décembre	2021.Décembre
Comptes de régularisation et autres passifs	4.519.745	4.871.195
Dont: dettes locatives	58.407	39.094

Détail des charges de contrats de location

	2022.Décembre	2021.Décembre
Intérêts et charges assimilées	-1.365.448	-1.232.383
Dont: charges d'intérêts sur dettes locatives	-17.114	-17.769
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-201.329	-159.399
Dont: dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-4.408	-3.644

ALLOCATION DES PERTES ATTENDUES AU 31/12/2022

Portefeuille Créances sur les Etablissements de Crédit

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
	ECL 12 mois	ECL Lifetime	ECL Lifetime	
Encours Bilan au 31/12/2022	3.857.244	-	-	3.857.244
Encours Hors Bilan au 31/12/2022	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2022	884	-	-	884
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2022	-	-	-	-

Portefeuille Titres au Coût Amorti

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
	ECL 12 mois	ECL Lifetime	ECL Lifetime	
Encours Bilan au 31/12/2022	8.688.795	-	-	8.688.795
Encours Hors Bilan au 31/12/2022	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2022	-	-	-	-
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2022	-	-	-	-

Portefeuille Créances sur la Clientèle

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
	ECL 12 mois	ECL Lifetime	ECL Lifetime	
Encours Bilan au 31/12/2022	72.721.340	7.254.076	7.190.215	87.165.631
Encours Hors Bilan au 31/12/2022	12.211.923	164.124	247.983	12.624.030
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2022	566.134	514.176	2.662.011	3.742.321
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2022	93.440	12.555	79.544	185.539

Portefeuille Titres en Juste Valeur OCI

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
	ECL 12 mois	ECL Lifetime	ECL Lifetime	
Encours Bilan au 31/12/2022	824.992	-	-	824.992
Encours Hors Bilan au 31/12/2022	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2022	-	-	-	-
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2022	-	-	-	-

NOTE-A10 - COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	2022.Déc	2021.Déc
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	157.564	199.005
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	104.996	95.637
Comptes d'encaissement	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	523.068	401.583
Autres débiteurs et actifs divers	1.372.907	1.670.222
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	2.158.535	2.366.447
Dépôts de garantie reçus	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	350	35.278
Comptes d'encaissement	-	-
Charges à payer et produits constatés d'avance	2.284.484	1.888.786
Autres créditeurs et passifs divers	2.234.911	2.947.132
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	4.519.745	4.871.195

NOTE-A13 - PARTICIPATION DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Produit des activités ordinaires	Quote part dans le résultat
AJARINVEST	39.805	90.101	159.998	160.719	36.041
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	39.805	90.101	159.998	160.719	36.041

NOTE-A14 - IMMEUBLES DE PLACEMENT

	Valeur brute 2021.Déc	Acquisitions	Cessions	Reclassements et variations de périmètre	Valeur brute 2022.Déc
Immeubles de placements	1.407.342	22.953	-10.504	250.617	1.670.408
TOTAL	1.407.342	22.953	-10.504	250.617	1.670.408

GOODWILL

	2021.Déc	Augmentation	Diminution	Perte de valeur de la période	2022.Déc
Valeur brute	299.428	-	124.543	-	174.884
SOFAC	174.884	-	-	-	174.884
SANGHO	124.543	-	124.543	-	-
Cumul des pertes de valeur	-	-	-	-	-
Valeur nette au bilan	299.428	-	124.543	-	174.884

NOTE-P15 - DETTES SUBORDONNEES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

	2022.Décembre	2021.Décembre
Fonds de garantie à caractère mutuel	-	-
Fonds de soutien	-	-
Autres fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées à durée déterminée	3.078.000	3.104.000
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1.326.306	526.306
Intérêts courus à payer sur dettes subordonnées	75.947	60.992
TOTAL	4.480.252	3.691.298

NOTE-P4- DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

	Bank Al-Maghreb, Trésor Public et Service des Cheques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	2022.Décembre	2021.Décembre
Comptes ordinaires créditeurs	-	189.023	182.540	5.468	377.031	832.158
Valeur données en pension	11.092.000	-	-	-	11.092.000	10.340.289
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	11.092.000	-	-	-	11.092.000	10.340.289
Emprunts de trésorerie	919.000	3.320.357	594.261	-	4.833.618	3.664.190
- au jour le jour	-	-	144.261	-	144.261	269.261
- à terme	919.000	3.320.357	450.000	-	4.689.357	3.394.929
Emprunts financiers	-	1.684.322	27.586	-	1.711.908	1.242.162
Autres dettes	-	26.080	-	-	26.080	26.462
Intérêts courus à payer	3.371	19.237	8.490	-	31.098	14.373
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	12.014.371	5.239.018	812.877	5.468	18.071.735	16.119.633

NOTE-A15- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022.Décembre			2021.Décembre		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Terrains et constructions	2.180.102	478.481	1.701.621	1.984.844	426.863	1.557.981
Equipement, mobilier, installations	633.982	427.149	206.833	727.089	501.053	226.036
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	845.080	510.882	334.198	1.051.399	560.739	490.660
TOTAL	3.659.164	1.416.512	2.242.651	3.763.332	1.488.655	2.274.677

NOTE-A16 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2021.Décembre	Autres mouvements	Acquisitions	Cessions ou retraits	2022.Décembre
Valeur brute	883.166	-110	95.057	-13.953	964.160
Amortissement et dépréciation	-387.112	110	-37.387	-478	-424.867
NET	496.054	-	57.670	-14.431	539.293

NOTE-PER - ENGAGEMENTS SOCIAUX ET AVANTAGES DU PERSONNEL

Détail des charges	2022.12	2021.12
Salaires	576.216	542.448
Charges du personnel des exercices antérieurs	-	101
Cotisations sociales	195.045	195.167
Autres rémunérations du personnel	80.969	78.469
TOTAL	852.230	816.184
Effectif fin de période	2022.12	2021.12
Employés	610	606
Cadres	1.610	1.575
TOTAL	2.220	2.181

	2022.12
Montant (Provisions) au 1er Janvier 2021	(203.983)
Dotations de l'exercice / charges de l'exercice	(20.143)
Reprise pour utilisation / prestations payées	12.927
OCI	13.344
Variation de périmètre	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
Montant (Provisions) au 31 Décembre 2021	(197.855)

	2022.12
Montant (Provisions) au 1er Janvier 2022	(197.855)
Dotations de l'exercice / charges de l'exercice	(19.538)
Reprise pour utilisation / prestations payées	11.406
OCI	(7.555)
Variation de périmètre	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
Montant (Provisions) au 30 Juin 2022	(213.542)

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	31-déc-22	31-déc-21	31-déc-22	31-déc-21
Engagement net	67.048	70.542	100.249	101.139
Limitation de l'actif de retraite	0	0	0	0
Coûts des services passés non reconnus	0	0	0	0
Gains/Pertes actuariels non reconnus	0	0	0	0
Actif/Provision net figurant au bilan	67.048	70.542	100.249	101.139

SENSIBILITÉ DE L'ENGAGEMENT PAR RAPPORT AU TAUX D'ACTUALISATION

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	31-déc-22	31-déc-21	31-déc-22	31-déc-21
Sensibilité de l'engagement	-6,2%	-5,8%	-7,0%	-14,9%
Sensibilité du coût des services	-9,1%	-10,4%	-11,4%	-10,6%
Sensibilité de la charge d'intérêt (taux d'actualisation)	18,5%	15,6%	17,4%	9,4%

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	2022.Décembre	2021.Décembre
Dotations nettes des reprises aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-194.160	-155.633
Dotations nettes des reprises aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-7.169	-3.765
Total dotations	-201.329	-159.399

NOTE-R2 - MARGE SUR COMMISSIONS

	2022.Décembre			2021.Décembre		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	135.686	78.467	57.219	98.217	44.700	53.517
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	3	-3	-	3.169	-3.169
Sur opérations avec la clientèle	93.834	-	93.834	71.794	-	71.794
Sur opérations sur titres	3.650	2.692	958	2.371	1.515	856
Sur opérations de change	38.202	75.772	-37.570	24.052	40.016	-15.964
Sur opérations sur instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-
Prestation de services bancaires et financiers	423.026	188.942	234.084	360.779	127.737	233.042
Produits nets de gestions d'OPCVM	14.065	-	14.065	9.141	-	9.141
Produits nets sur moyens de paiement	271.560	-	271.560	220.632	-	220.632
Autres	137.402	188.942	-51.540	131.005	127.737	3.268
Produits nets des commissions	558.712	267.409	291.303	458.996	172.437	286.559

NOTE-R1 - MARGE D'INTERETS

	2022.12	2021.12
Sur opérations avec les établissements de crédit	64.079	61.235
Sur opérations avec la clientèle	3.668.768	3.283.463
Intérêts courus et échus sur titres de créance	23.126	39.326
Intérêts courus et échus sur titres au coût amorti	189.896	122.112
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit bail	4.009	2.274
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Produits d'intérêts	3.949.878	3.508.410
Sur opérations avec les établissements de crédits	103.507	78.188
Sur opérations avec la clientèle	673.174	596.720
Titres de créance	92.970	76.957
Titres au coût amorti	34.553	24.548
Sur dettes représentées par titres	317.723	316.167
Sur dettes subordonnées	140.913	136.781
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit-bail	2.608	3.023
Autres intérêts et charges assimilées	-	-
Charges d'intérêts	1.365.448	1.232.383
MARGE D'INTERET	2.584.431	2.276.027

GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR

	2022.12	2021.12
GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JV	426.525	409.830
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	342.930	379.400
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	44.192	134.811
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	298.738	244.589
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	83.595	30.429
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-898	2.351
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	84.493	28.079

NOTE-R4 - PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

	2022.Décembre	2021.Décembre
Produits de la promotion immobilière	-	-
Produits de l'activité hôtelière	5.613	-
Produits sur opération de location simple	-	-
Charges de l'activité hôtelière	-331	-1.130
Variations de juste valeur des immeubles de placement	-	-
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance	-	-
Dotations & reprises sur immeubles de placement	-	-64.859
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances	-	-
Autres produits	486.567	419.982
Autres charges	-276.125	-219.852
Produits et charges des autres activités	215.725	134.142

NOTE-R5 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

	2022.Décembre	2021.Décembre
Charges de personnel	865.923	823.401
Impôts et taxes	49.714	47.319
Services extérieurs et autres charges	743.865	667.766
Charges d'exploitation	1.659.501	1.558.485

COUT DU RISQUE

	2022.Décembre	2021.Décembre
Dotations aux provisions	999.780	864.270
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	971.295	818.539
Provisions pour dépréciations des titres	-	-30.380
Provisions pour risques et charges	28.485	76.111
Reprises de provisions	407.321	532.487
Reprises de provisions pour dépréciations des prêts et créances	399.045	518.837
Reprises de provisions pour dépréciations des titres	-	-
Reprises des provisions pour risques et charges	8.275	13.650
Variation des provisions	592.459	331.783
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	24.936	161.169
Récupération sur prêts et créances amorties	-27.026	-36.423
Autres pertes	-	-
COUT DU RISQUE	590.369	456.529

NOTE-R8 - GAINS ET PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS

	2022.Décembre	2021.Décembre
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	14.216	14.592
Plus value de cession	16.387	14.604
Moins value de cession	-2.170	-12
Titres de capitaux propres consolidés	-258.250	33.373
Plus value de cession	-	-
Moins value de cession	-258.250	33.373
Gains ou pertes sur autres actifs	255.560	21.069
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	11.526	69.034

NOTE-R10 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

	2022.Décembre	2021.Décembre
Charge d'impôts exigibles	-483.412	-386.360
Charge d'impôts différés	80.025	1.235
Charge d'impôt de la période	-403.387	-385.125

NOTE-R10 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

	2022.Décembre	2021.Décembre
Résultat avant impôts, dépréciations sur écarts d'acquisition et résultats des sociétés MEE	1.114.351	1.007.131
Taux d'impôt théorique	37%	37%
Impôt théorique	-412.310	-372.639
Ecart taux mère/filiales	15.194	-5.228
Effet différences permanentes	-142.510	-394.429
Retraitement de la plus value de cession des titres consolidés	-	-
Effet des autres éléments	-136.239	-387.171
Charge effective d'impôts	-403.387	-385.125

NOTE-R11 - ETAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	2022.12	2021.12
Résultat net	710.964	622.007
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	218.525	109.144
Ecarts de conversion	-	-
Variations de valeur des actifs financiers, comptabilisés directement en capitaux propres	218.525	109.144
Réévaluation des immobilisations	-	-
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture	-	-
Impact IAS 19/OCI	-	-
Eléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	-	-
Total cumulé	929.488	731.151
part du groupe	887.611	712.180
part des minoritaires	41.878	18.971

RÉSULTAT PAR ACTION DE BASE ET DILUÉ

	2022.12	2021.12
Résultat net part du Groupe	669.086	603.036
Nombre d'actions ordinaires émises	28.324.735	28.324.735
Résultat par action de base et dilué en dh	23,6	21,3

NOTE-R9 - VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

	2022.Décembre	2021.Décembre
Dépréciation des écarts d'acquisition actifs	-	-
Ecarts d'acquisition négatifs	-	-
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination sociale	Pays	31-déc-22		31-déc-21		Méthode de consolidation
		% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	
CIH	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Société mère
CIH COURTAGE	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
CIH PATRIMMO	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
LANACASH	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOFAC	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
SOFASSUR	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
SOFAC STRUCTURED FINANCE	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
TIVOLI	Maroc	89,36%	89,36%	89,36%	89,36%	Intégration globale
CREDITLOG 3	Maroc	N/A	N/A	N/A	N/A	Intégration globale
UMNIA BANK	Maroc	40,00%	100,00%	40,00%	100,00%	Intégration globale
GHOSN ENNAKHIL	Maroc	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	Intégration globale
SANGHO	Maroc	-	-	100,00%	100,00%	Sortie du périmètre
AJARINVEST	Maroc	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%	Mise en équivalence

SECTEURS OPÉRATIONNELS

BILAN	Activité bancaire	Activité de financement spécialisé	Autres	Eliminations	Total au 2022. Décembre
TOTAL BILAN	105.737.491	12.391.750	949.779	-1.922.151	117.156.869
Dont	-	-	-	-	-
ELEMENTS D'ACTIF					
Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, ccp	3.198.794	2.466	895	-	3.202.155
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	4.555.170	130.083	128.633	-957.527	3.856.360
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	72.798.675	11.461.194	20.924	-857.482	83.423.310
Immobilisations corporelles	966.780	247.284	1.028.588	-	2.242.651
Immobilisations incorporelles	498.706	33.164	7.423	-	539.293
ELEMENTS DU PASSIF					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	15.494.297	3.722.116	305.759	-1.450.437	18.071.735
Dettes envers la clientèle	66.321.903	2.551.484	194.793	-162.292	68.905.888
Titres de créance émis	8.297.210	4.066.954	-	-	12.364.164
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	4.375.250	156.986	-	-51.983	4.480.252
Capitaux propres	6.311.293	663.244	108.515	-	7.083.052

SECTEURS OPÉRATIONNELS

COMPTE DE RESULTAT	Activité bancaire	Activité de financement spécialisé	Autres	Eliminations	Total au 2022. Décembre
Marges d'intérêt	2.055.904	544.841	-16.314	-	2.584.431
Marge sur commissions	249.873	70.811	-1.596	-27.785	291.303
Produit net bancaire	2.797.002	619.250	182.362	-80.630	3.517.984
Résultat d'exploitation	626.737	310.396	129.238	413	1.066.785
Résultat net	391.148	179.771	140.046	-	710.964
Résultat net part du groupe	420.380	119.188	129.518	-	669.086

NOTE-P5 - DETTES ENVERS LA CLIENTELE

	secteur public	Entreprises Financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	2022.Décembre	2021.Décembre
Comptes ordinaires créditeurs	-	1.059.959	9.493.540	32.429.955	42.983.454	36.470.903
Comptes d'épargne	-	-	-	9.486.897	9.486.897	8.208.567
Dépôts à terme	-	584.600	1.132.692	10.204.890	11.922.182	13.560.388
Autres comptes créditeurs	167	13.754	142.217	2.671.587	2.827.726	2.769.493
Intérêts courus à payer	-	-	79.245	50.529	129.774	168.819
Autres dettes envers la clientèle	441	36.220	363.570	1.155.623	1.555.855	1.774.939
TOTAL	609	1.694.532	11.211.264	55.999.482	68.905.888	62.953.110

NOTE-P6 - TITRES DE CRÉANCE ÉMIS

	2021.Décembre	Augmentation	Diminution	2022.Décembre
Titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Titres de créances négociables	10.114.267	3.050.000	-1.002.967	12.161.300
Intérêts courus non échus / titres de créances négociables	80.606	-	-	88.225
Emprunts obligataires	1.000.000	-	-1.000.000	-
Intérêts courus non échus / emprunts obligataires	27.515	-	-	-
Autres dettes représentées par un titre	134.825	-	-93.577	41.248
Intérêts courus non échus / autres dettes représentées par un titre	72.803	-	-	73.391
Total	11.430.017	3.050.000	-2.096.544	12.364.164

NOTE-P13 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	2021.12	Augmentation	Diminution	Autres	2022.12
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	173.564	-	-	-	173.564
Provisions pour risques et charges	361.795	25.007	-148.982	-1.969	235.851
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	197.855	19.538	-11.406	7.555	213.542
TOTAL	733.214	44.545	-160.388	5.586	622.957

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

ENGAGEMENTS	31/12/2022	31/12/2021
Engagements de financements et de garantie donnés	15.550.441	12.681.349
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	126.698	210.257
- Crédits documentaires import	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés	126.698	210.257
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	10.055.505	8.908.259
- Crédits documentaires import	1.012.064	595.432
- Acceptations ou engagements de payer	466.747	670.861
- Ouvertures de crédit confirmés	4.477.297	4.979.214
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Autres engagements de financement donnés	4.099.397	2.662.753
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3.163.658	16.588
- Crédits documentaires export confirmés	3.146.919	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Garanties de crédits données	-	-
- Autres cautions, avals et garanties donnés	16.739	16.588
- Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	2.204.580	3.546.244
- Garanties de crédits données	10.500	1.670.534
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	1.411.779	1.221.610
- Autres cautions et garanties données	728.999	654.099
- Engagements en souffrance	53.302	-
Engagements de financements et de garantie reçus	24.522.748	25.164.908
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	2.700.295
- Ouvertures de crédit confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Autres engagements de financement reçus	-	2.700.295
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
- Garanties de crédits	-	-
- Autres garanties reçues	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	24.522.748	22.464.614
- Garanties de crédits	14.328.320	13.711.217
- Autres garanties reçues	10.194.428	8.753.397

Relations entre les sociétés consolidées du Groupe

	Entreprises consolidées par intégration globale
ACTIF	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-55
Prêts et créances	-1.815.009
Comptes de régularisation et autres actifs	-107.088
PASSIF	
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-
Compte de régularisation et autres passifs	-257.438
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	-51.983
RESULTAT	
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	-38.977
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	38.977
Commissions (produits)	-39.889
Commissions (charges)	12.104
Autres	28.199

**GROUPE CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER
(CIH BANK)**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES**

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Fidarc Grant Thornton	mazars
7, Boulevard Hassan II 20180 Casablanca Maroc	MAZARS AUDIT ET CONSEIL 101 Boulevard Abdoulaye Cassablanca Maroc
<p>Aux Actionnaires du CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK) 187, avenue Hassan II Casablanca</p>	
<p>RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022</p>	
<p>Audit des états financiers consolidés</p>	
<p>Opinion</p> <p>Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 7 083 052, dont un bénéfice net consolidé de MMAD 710 064.</p> <p>Ces états ont été établis par la Direction de la banque, sur la base des éléments disponibles à cette date.</p> <p>Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).</p> <p>Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable d'évaluation des immeubles de placement, mentionné dans la note [a] relative au bilan consolidé.</p>	
<p>Fondement de l'opinion</p> <p>Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.</p>	
2	2

<p>Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'audit des états financiers consolidés</p> <p>La direction est responsable de la préparation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la présentation des états financiers consolidés exempts d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.</p> <p>Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.</p> <p>Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.</p>	3
<p>Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés</p> <p>Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.</p> <p>Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :</p> <ul style="list-style-type: none"> nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ; nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe; nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ; 	4

<p>Questions clés de l'audit</p> <p>Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.</p>	3
<p>Évaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle</p> <p>Risque identifié</p> <p>Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier constitue des provisions pour dépréciations destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces dépréciations sont déterminées selon les dispositions de la norme IFRS 9 Instruments financiers et le principe des pertes de crédit attendues.</p> <p>L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> Déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 ou Bucket 3 ; Estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes étapes ; Établir des projections macro-économiques qui sont intégrées à la fois dans les critères de dégradation et dans la mesure des pertes attendues. <p>Les informations concernant notamment la reconnaissance et les modalités d'estimation des pertes de crédit attendues sont principalement détaillées dans la note « Dépréciation des actifs sous IFRS 9 » de l'annexe aux comptes consolidés. Au 31 décembre 2022, l'encours total des prêts à la clientèle par classement exposés au risque de crédit s'élève à 87.165 MMAD ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à 3.742 MMAD.</p> <p>En ce qui concerne les engagements hors bilan à la clientèle, les dépréciations pour pertes attendues s'élèvent à 165 MMAD.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations et provisions constituaient un point clé de l'audit, compte tenu (i) de l'importance du montant de ces actifs dans les comptes du Groupe CIH (ii) et du fait que ces éléments font appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier pour les financements accordés aux entreprises dans les secteurs économiques les plus sensibles.</p>	4
<p>Réponse d'audit</p> <p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier et testé les contrôles clés relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.</p> <p>Nous avons concerté nos travaux sur les encours et/ou portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises dans des secteurs sensibles.</p> <p>Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Étudier la conformité à la norme IFRS 9 Instruments financiers des principes mis en œuvre par le groupe ; Prendre connaissance du dispositif de gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau du groupe ; Conduire des tests sur une sélection de modèles mis en œuvre par le groupe ; Analyser les principaux paramètres et règles retenus par le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier pour la classification des encours au 31 décembre 2022 (buckets 1, 2 et 3) ; Tester le calcul des pertes attendues sur une sélection de crédits en buckets 1 et 2 ; Tester les principales hypothèses retenues pour l'estimation de dépréciations relatives à des crédits classés en bucket 3. 	5

<ul style="list-style-type: none"> nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation; nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle. nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit. <p>Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.</p>	5
<p>Casablanca, le 16 mars 2023</p> <p style="text-align: center;">Les Commissaires aux Comptes</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;"> <p>FIDARC GRANT THORNTON Morocco Branch 7, Boulevard Hassan II, Casablanca Tél: 0522 44 11 11 - Fax: 0522 24 24 24 Tél: 0522 44 11 11 - Fax: 0522 24 24 24</p> <p>Ghali GUESSOUS Associé</p> </div> <div style="width: 45%;"> <p>MAZARS AUDIT ET CONSEIL 101 Boulevard Abdoulaye Cassablanca Maroc Tél: 0522 24 24 24 - Fax: 0522 24 24 24</p> <p>Taha FERDAOUS Associé</p> </div> </div>	6

COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2022

Etat A1 : Etat des principales méthodes d'évaluation appliquées

Les comptes sociaux du CIH-BANK arrêté au 31/12/2022 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit. Et, ils sont présentés conformément aux dispositions du PCEC.

CREANCES ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE :

Classification des créances :

Les créances sont présentées en deux catégories, les créances sur les établissements de crédit et assimilés et les créances sur la clientèle. La première catégorie est ventilée selon la durée initiale de la créance en créances à vue et créances à terme. Alors que la deuxième catégorie est ventilée selon l'objet économique de la créance en crédits de trésorerie et de consommation, crédits à l'équipement, crédits immobiliers, créances acquises par affacturage et autres crédits.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Engagements par signatures :

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie. Les valeurs et suretés reçues en couverture des opérations de crédit réalisées avec la clientèle sont comptabilisées, au même titre que les garanties reçues des fonds et institutions marocains de garantie des crédits en hors bilan.

Créances en souffrance sur la clientèle :

Les créances en souffrance sont classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises, selon les degrés de risque prévus à la circulaire de Bank Al Maghreb. Ces créances sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Et, elles sont logées au niveau des « autres crédits » déduction faite des provisions et des agios réservés.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, après déduction des agios réservés et des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - 20% pour les créances pré-douteuses ;
 - 50% pour les créances douteuses ;
 - 100% pour les créances compromises.
- Les créances en souffrance sont réinscrites en encours sain quand les règlements reprennent de façon régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine ;
- Dès leur déclassement, les créances en souffrance donnent lieu à la constatation d'agios réservés ;
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées à l'occasion d'accords transactionnels pour solde de tout compte ou à l'issue de procédures judiciaires ;
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance enregistrent une évolution favorable (remboursement total ou partiel, restructuration, apurement...);
- Les dotations et reprises des provisions pour dépréciation des créances, de même que les charges couvertes par ces provisions figurent au compte de résultat parmi les éléments relatifs au coût du risque ;
- Les provisions constituées au titre des créances ayant fait l'objet de restructuration, ne sont reprises qu'à l'expiration du délai d'observation de six mois après la date d'échéance du premier règlement convenu.

Généralement, les estimations des garanties sont effectuées en interne par les services de la Banque compte tenu de son expertise en la matière. Pourtant, la banque recourt de plus en plus aux rapports des expertises judiciaires et de manière ponctuelle à des experts indépendants pour l'évaluation des gages d'une valeur importante. Il est à noter que le CIH-Bank retient la valeur la plus faible lorsqu'il dispose de plusieurs estimations (estimations internes/ externes/Judiciaires).

PORTEFEUILLE DE TITRES

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du PCEC. Les titres sont classés d'une part en fonction de leur nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété) et d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, de placement, d'investissement ou de participation).

Titres de transaction :

Sont des titres acquis en vue de leur revente à court terme dans le but d'en tirer un profit et qui sont négociables sur un marché actif.

A leur date d'achat, les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et coupon couru inclus.

A chaque arrêté comptable, les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences, résultant des variations de prix de marché, est porté au compte de produits et charges.

Titres de placement :

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

A leur date d'acquisition, ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon inclus.

Les primes et décotes sur titres de placement, résultant de la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres à revenu fixe, font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres par la méthode actuarielle.

A chaque arrêté comptable, les titres sont évalués par référence au prix du marché du jour le plus récent. Les moins-values latentes sont constatées par voie de provision, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Titres d'investissement :

Sont les titres assortis d'une échéance fixée, acquis ou qui proviennent de la catégorie « titres de placement », avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leur échéance.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon couru inclus. Les primes et décotes constatées sur titres d'investissement font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres par la méthode actuarielle.

A chaque arrêté comptable, les moins-values latentes ne font pas l'objet de provisions et les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Titres de participation :

Sont classés parmi ces valeurs, les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres de participation et emplois assimilés sont comptabilisés et évalués conformément aux règles générales d'évaluations du PCEC.

Les plus et moins-values de cessions sur titres de participation sont enregistrées pour le montant net de l'opération de cession en « plus values ou moins values de cession sur actifs immobilisés » et en aval du résultat brut d'exploitation.

OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVICES

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du PCEC. Ces opérations sont enregistrées dans des comptes ouverts et tenus dans chacune des devises utilisées.

A chaque arrêté comptable, les avoirs en billets de banque étrangers, traveller's chèques et lettres de crédit sont convertis en dirhams sur la base du cours rachat aux banques communiqué par Bank Al-Maghrib à la date d'arrêté des comptes. Alors que les autres éléments d'actif, de passif et de hors bilan libellés en devises sont convertis en dirhams sur la base de la moyenne des cours acheteurs et vendeurs des devises cotées par Bank Al-Maghrib lors de la clôture du marché, à la date d'arrêté des comptes ou à la date la plus récente en ce qui concerne les devises non cotées le jour de l'arrêté. A chaque arrêté comptable, les différences entre d'une part, les montants résultant de l'évaluation des comptes de positions de change et d'autre part, les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur des positions de change sont portées au compte de produits et charges. La contrepartie de ces enregistrements est inscrite dans les comptes de contre-valeur de positions de change.

Les produits et charges courus en devises relatifs aux prêts, aux emprunts, aux titres ou aux opérations de hors bilan sont comptabilisés, après leur conversion en dirhams sur la base du cours au comptant de la devise concernée, en comptes de produits et charges.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire. Par ailleurs, les immobilisations hors exploitation ne sont pas amorties mais font l'objet le cas échéant de provisionnement en fonction des conclusions des rapports d'expertise externe réalisés chaque année pour un certain nombre de gages et des informations disponibles à la date de l'arrêté comptable.

A l'exception des actifs immobiliers acquis par voie de dation en paiement, de vente à réméré et d'adjudication qui sont logés en autres actifs, précisément en valeurs & emplois assimilés. Ces derniers sont gérés selon les dispositions de la directive de Bank Al-Maghrib n°4/W/2021.

DETTES À VUE ET À TERME

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ainsi que celles sur la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés : dettes à vue et à terme ;
- Dettes envers la clientèle : Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs de la clientèle.

Les intérêts courus relatifs à ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste comporte les provisions qui permettent de constater l'existence de pertes et charges dont la réalisation est probable mais l'évaluation incertaine, ou qui ne font pas face à la dépréciation d'un actif identifié.

Ces provisions comprennent au 31/12/2022 une provision pour risques généraux d'un montant de 1 151 millions de Dirhams constituée en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non avérés.

PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LES COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts :

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés en contrepartie du compte de résultat.

Commissions :

Les produits et charges qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2022

BILAN SOCIAL

Libellé	déc-22	déc-21
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2.552.518	2.881.632
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	3.975.806	6.806.938
- A vue	1.139.703	1.493.251
- A terme	2.836.103	5.313.687
Créances sur la clientèle	65.134.176	59.480.217
- Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	17.714.833	12.669.970
- Crédits et financements participatifs à l'équipement	8.834.428	9.246.910
- Crédits et financements participatifs immobiliers	29.906.524	26.336.926
- Autres crédits et financements participatifs	8.678.391	11.226.411
Créances acquises par affectation	2.697.034	1.428.318
Titres de transaction et de placement	9.127.744	8.867.901
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	6.638.990	7.634.420
- Autres titres de créance	452.222	547.199
- Certificats de Sukuk	-	-
- Titres de propriété	2.036.532	686.282
Autres actifs	2.756.400	2.689.972
Titres d'investissement	8.688.795	4.887.459
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	5.250.890	2.617.911
- Autres titres de créance	3.437.905	2.269.547
- Certificats de Sukuk	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2.261.672	2.504.686
- Participation dans les entreprises liées	1.816.379	2.069.453
- Autres titres de participation et emplois assimilés	445.293	435.233
- Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	542.485	442.232
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	216.238	161.150
Immobilisations corporelles	1.262.307	1.262.248
Total de l'Actif	99.215.174	91.412.752

HORS BILAN

Libellé	déc-22	déc-21
ENGAGEMENTS DONNES	15.328.845	11.670.339
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	126.844	110.111
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	9.887.065	8.009.592
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3.163.658	1.670.534
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	2.151.277	1.880.101
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	14.328.320	16.411.512
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	14.328.320	16.411.512
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I - Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II - Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III - Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I - Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II - Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Operations comptables de l'exercice 2	Declarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	261.887	352.601	334.787	279.701
B. TVA à récupérer	27.838	189.026	176.337	40.528
Sur charges	21.705	154.224	143.537	32.392
Sur immobilisations	6.133	34.802	32.800	8.136
C. TVA due ou crédit de TVA (A-B)	234.049	163.575	158.451	239.173

BILAN SOCIAL

Libellé	déc-22	déc-21
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	14.172.098	13.754.288
- A vue	419.920	1.065.829
- A terme	13.752.178	12.688.458
Dépôts de la clientèle	62.677.961	57.273.553
- Comptes à vue créditeurs	40.675.753	34.848.581
- Comptes d'épargne	9.486.922	8.208.592
- Dépôts à terme	10.944.946	12.761.816
- Autres comptes créditeurs	1.570.340	1.454.565
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	8.297.210	7.582.898
- Titres de créance négociables	8.254.525	6.414.906
- Emprunts obligataires	-	1.027.515
- Autres titres de créance émis	42.685	140.477
Autres passifs	2.289.539	2.579.494
Provisions pour risques et charges	1.383.338	1.419.055
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	4.375.250	3.560.337
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar recus	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	1.754.563	1.379.102
Capital	3.051.978	2.832.474
- Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	620.505	564.993
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	592.734	466.559
Total du passif	99.215.174	91.412.752

CHARGE GENERALES D'EXPLOITATION

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Charges de personnel	643.120	-
Salaires et appointements	321.576	-
Primes et Gratifications	115.146	-
Autres rémunérations du personnel	70.216	-
Charges d'assurances sociales	68.968	-
Charges de retraite	37.813	-
Charges de formation	17.876	-
Autres charges de personnel	11.525	-
Impôts et taxes	38.172	-
Taxe urbaine et taxe d'édilité	3.981	-
Patente	27.157	-
Taxes locales	-	-
Droits d'enregistrement	-	-
Timbres fiscaux et formules timbrées	-	-
Taxes sur les véhicules	20	-
Autres impôts et taxes, droits assimilés	7.015	-
Charges extérieures	339.723	-
Loyers de crédit-bail	54.583	-
Loyers de location simple	109.723	-
Frais d'entretien et de réparation	83.256	-
Rémunération du personnel intérimaire	-	-
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	68.293	-
Primes d'assurance	9.848	-
Frais d'actes et de contentieux	383	-
Frais électricité, eau, chauffage et combustible	13.638	-
Transport et déplacement	305.203	-
Transport et déplacement	28.938	-
Mission et réception	1.717	-
Publicité, publication et relations publiques	56.291	-
Frais postaux & de télécommunication	39.305	-
Frais de recherche et de documentation	7.128	-
Frais de conseil et d'assemblée	-	-
Dons et cotisations	36.987	-
Fournitures de bureau et imprimés	7.043	-
Autres charges externes	127.793	-
Autres charges d'exploitation	24.080	-
Frais préliminaires	10.899	-
Frais d'acquisition d'immobilisation	8.543	-
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	2.411	-
Pénalités et délits	-	-
Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats	-	-
Dons libéralités et lots	-	-
Subventions d'investissement et d'exploitation accordées	-	-
Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	115	-
Diverses autres charges générales d'exploitation	2.112	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	146.475	-
Immobilisations incorporelles d'exploitation	20.022	-
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-
Immobilisations corporelles d'exploitation	123.988	-
Immobilisations corporelles hors exploitation	2.465	-
Prov./immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-
Prov./immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-
Prov./dépréciation immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-
Prov./dépréciation immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-

(en milliers MAD)

ETAT DES SOLDES DE GESTION

Libellé	déc-22	déc-21
+ Intérêts et produits assimilés	3.176.645	2.862.091
- Intérêts et charges assimilés	1.102.787	1.007.694
MARGE D'INTERET	2.073.858	1.854.397
+ Produits sur financements participatifs	-	-
- Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
- Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara	-	-
+ Commissions perçues	447.579	372.371
- Commissions servies	212.104	126.380
Marge sur commissions	235.475	245.991
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	51.671	138.700
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-118.147	16.095
+ Résultat des opérations de change	402.003	236.110
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	335.527	390.905
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
+ Divers autres produits bancaires	273.155	133.993
- Diverses autres charges bancaires	131.501	119.039
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPOTS D'INVESTISSEMENT ET DES MOUWAKIL	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	2.786.515	2.506.246
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-18.784
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	40.095	47.170
- Autres charges d'exploitation non bancaire	2.119	25
- Charges générales d'exploitation	1.496.773	1.376.901
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1.327.717	1.157.706
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-140.904	-142.104
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-203.864	-227.588
RESULTAT COURANT	982.949	788.014
RESULTAT NON COURANT	-64.829	-38.294
- Impôts sur les résultats	325.386	283.162
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	592.734	466.559

Libellé	déc-22	déc-21
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	592.734	466.559
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	146.475	116.897
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	1.190
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	169.028	494.066
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	52.247	427.331
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	2.801	3.240
- Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	1.835	12
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	17.594
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	855.025	665.746
- Bénéfices distribués	396.546	226.598
AUTOFINANCEMENT	458.479	439.148

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	déc-22	déc-21	déc-20
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	6.019.780	5.243.128	5.002.970
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	2.786.515	2.506.246	2.255.484
2- Résultat avant impôts	918.119	749.720	464.550
3- Impôts sur les résultats	325.386	283.162	215.402
4- Bénéfices distribués	396.546	226.598	396.546
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	0	0	0
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	19	8	9
Bénéfice distribué par action ou part sociale	14	14	14
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	643.120	614.464	578.327
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	-	-

TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Libellé	déc-22	déc-21
Produits d'exploitation bancaire perçus	4.491.771	3.999.958
Récupérations sur créances amorties	22.901	32.430
Produits d'exploitation non bancaire perçus	25.835	41.517
Charges d'exploitation bancaire versées	(1.908.194)	(1.713.448)
Charges d'exploitation non bancaire versées	(64.830)	(53.975)
Charges générales d'exploitation versées	(1.350.298)	(1.260.004)
Impôts sur les résultats versés	(325.386)	(283.162)
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	891.800	763.316
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2.831.132	(2.110.919)
Créances sur la clientèle	(7.045.169)	(7.710.369)
Titres de transaction et de placement	(311.363)	(1.046.566)
Autres actifs	(115.920)	(1.110.107)
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	417.810	3.392.253
Dépôts de la clientèle	5.404.408	7.200.320
Titres de créance émis	714.312	84.569
Autres passifs	(289.955)	1.563.875
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	1.605.254	263.055
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	2.497.054	1.026.371
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	1.042.676
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	58.166	58.166
Acquisition d'immobilisations financières	(3.814.699)	(522.394)
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(308.225)	(436.724)
Intérêts perçus	-	-
Dividendes perçus	225.259	104.857
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(3.839.499)	246.581
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie recus	-	-
Emission de dettes subordonnées	814.913	-
Emission d'actions	594.965	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	(396.546)	(226.598)
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	1.013.332	(226.598)
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	(329.114)	1.046.353
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2.881.632	1.835.279
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2.552.518	2.881.632

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Libellé	déc-22	déc-21
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	4.717.036	4.099.681
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	92.576	84.473
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2.906.562	2.637.543
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	177.507	120.131
Produits sur titres de propriété [1] et certificats de Sukuks	228.909	111.296
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	405.799	345.954
Autres produits bancaires	905.682	800.284
Transfert de charges sur dépôts d'investissement recus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1.930.521	1.593.435
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	234.080	154.415
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	663.841	639.824
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	204.866	213.454
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	827.734	585.740
Transfert de produits sur dépôts d'investissement recus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	2.786.515	2.506.246
Produits d'exploitation non bancaire	40.095	47.170
Charges d'exploitation non bancaire	2.119	17.620
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1.496.773	1.376.901
Charges de personnel	643.120	614.464
Impôts et taxes	38.172	31.107
Charges externes	644.926	589.723
Autres charges générales d'exploitation	24.080	24.710
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	146.475	116.897
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	807.068	1.113.344
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	341.559	309.595
Pertes sur créances irrécouvrables	8.059	150.399
Autres dotations aux provisions	457.450	653.550
PREPRIETES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	462.299	742.462
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	185.812	285.461
Récupérations sur créances amorties	22.901	32.430
Autres reprises de provisions	253.585	424.572
RESULTAT COURANT	982.949	788.014
Produits non courants	0	15.681
Charges non courantes	64.830	53.975
RESULTAT AVANT IMPOTS	918.119	749.720
Impôts sur les résultats	325.386	283.162
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	592.734	466.559

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

CREANCES	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	-	-	-	499.837
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	499.837
PRETS DE TRESORERIE	-	834.776	51.984	871.391	1.758.151	4.062.967
- au jour le jour	-	-	51.984	-	51.984	-
- à terme	-	834.776	-	871.391	1.706.167	4.062.967
PRETS FINANCIERS	-	306.133	824.835	-	1.130.968	762.923
CREANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREANCES	-	-	-	-	-	36.184
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	2.767	5.249	477	8.494	8.678
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1.138.645	1.143.676	986.171	1.845.960	5.114.452	8.235.412

CREANCES SUR LA CLIENTELE

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS DE TRÉSORERIE	600.000	-	14.233.919	632.280	15.466.200	10.663.909
- Comptes à vue débiteurs	-	-	4.415.189	75.243	4.490.432	2.932.610
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	1.545.678	-	1.545.678	1.151.978
- Crédits à l'exportation	-	-	30.748	191.116	221.864	131.478
- Autres crédits de trésorerie	600.000	-	8.242.305	365.921	9.208.226	6.447.843
- Autres financements participatifs de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A LA CONSOMMATION	-	-	5.277	2.192.847	2.198.124	1.985.715
- Crédits à la consommation	-	-	5.277	2.192.847	2.198.124	1.985.715
- Mourabaha à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à la consommation	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A L'EQUIPEMENT	-	-	8.786.020	-	8.786.020	9.146.304
- Crédits à l'équipement	-	-	8.786.020	-	8.786.020	9.146.304
- Mourabaha à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à l'équipement	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS	270.843	-	11.776.811	17.845.355	29.893.009	26.324.439
- Crédits immobiliers	270.843	-	11.776.811	17.845.355	29.893.009	26.324.439
- Mourabaha immobilière	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs immobiliers	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	6.509.935	2.520	9.530	6.521.985	9.151.270
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	1.017.600	-	1.679.434	-	2.697.034	1.428.318
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	2.073	104.275	9.604	115.952	142.440
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	308.864	1.844.022	2.152.886	2.066.140
- Créances pré-douteuses	-	-	25.755	291.863	317.618	383.724
- Créances douteuses	-	-	14.360	137.654	152.014	169.427
- Créances compromises	-	-	268.749	1.414.505	1.683.254	1.512.989
TOTAL	1.888.443	6.512.007	36.897.121	22.533.638	67.831.209	60.908.535

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
			financiers	non financiers		
TITRES COTES	-	-	-	-	-	2.306.490
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	2.255.614
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	-	-	-	50.875
TITRES NON COTES	1.701.875	13.483.952	952.892	1.496.155	17.634.874	11.432.000
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	11.831.976	-	-	11.831.976	10.344.521
OBLIGATIONS	74.010	1.651.977	-	240.682	1.966.669	452.654
AUTRES TITRES DE CREANCE	97.856	-	446.368	1.255.473	1.799.697	5.938
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	1.530.008	-	506.524	-	2.036.532	628.887
ICNE	30	57.904	106.972	16.759	181.665	16.870
TOTAL	1.701.905	13.541.857	1.059.864	1.512.914	17.816.539	13.755.360

DETTES SUBORDONNEES

Rubriques	Montant global	Non apparentés	Apparentés				EXERCICE 31/12/2022	EXERCICE 31/12/2021
			Ets. de créd. & Assim.	Eses financières	Eses non financières	Autres apparentés		
Dettes subordonnées	4.300.000	-	4.300.000	-	-	4.300.000	3.500.000	
Dettes subordonnées à durée déterminée	3.000.000	-	3.000.000	-	-	3.000.000	3.000.000	
Titres subordonnées à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-	
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	3.000.000	-	3.000.000	-	-	3.000.000	3.000.000	
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-	
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1.300.000	-	1.300.000	-	-	1.300.000	500.000	
Titres subordonnées à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-	
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	400.000	-	400.000	-	-	400.000	400.000	
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	900.000	-	900.000	-	-	900.000	100.000	
Intérêts courus à payer	75.250	-	75.250	-	-	75.250	60.337	

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Instruments optionnels	-	-
Opérations diverses sur titres(débiteur)	-	-
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs	-	-
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres	-	-
Débiteurs divers	522.161	-
- Sommes dues par l'Etat	399.787	-
- Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
- Sommes diverses dues par le personnel	870	-
- Comptes clients de prestations non bancaire	-	-
- Divers autres débiteurs	121.504	-
Valeurs et emplois divers	1.233.326	-
- Valeurs et emplois divers	1.233.326	-
Comptes d'ajustement de hors bilan(débiteur)	94.418	-
Comptes d'écart sur devises et titres(débiteur)	-	-
Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées	-	-
Pertes à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	85.590	-
"Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (débiteur)"	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	568.802	-
- Produits à recevoir	498.405	-
- Charges constatées d'avance	70.397	-
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	263.943	-
Créances en souffrance sur opérations diverses	76.002	-
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses	-87.843	-
TOTAL	2.756.399	-

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

RUBRIQUE	MONTANT
Instruments optionnels vendus	-
Comptes de règlement d'Opérations sur titres	-
Dettes sur titres	-
Versement à effectuer sur titres non libérés	-
Provisions pour service financier aux émetteurs	-
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs	-
Créditeurs divers	973.828
- Sommes dues à l'Etat	677.033
- Sommes dues aux organismes de prévoyance	110.360
- Sommes diverses dues aux actionnaires et associés.	247
- Sommes dues au personnel	19.853
- Fournisseurs de biens et service	85.842
- Divers autres Crédeurs	80.494
Comptes d'ajustement de hors bilan	54.502
Comptes d'écart sur devises et titres	-
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées	-
Gains à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (créditeur)	4.061
Charges à payer et produits constatés d'avance	365.131
- Charges à payer	346.661
- Produits constatés d'avance	18.470
Comptes transitoires ou d'attente créditeurs	891.667
Opérations diverses sur titres	350
TOTAL	2.289.539

TITRES DE PARTICIPATIONS ET EMPLOIS ASSIMILES

Titre	Capital Social (En dirhams)	VN	Actions détenues en nombre	Actions détenues en %	Situation au 31 Décembre 2022			Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice		
					Montant	Provisions	Montant Net des provisions	Date de clôture de l'exercice	Situation Nette	Résultat Net			
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIEES													
SOFAC	193.200.000	100	1.281.010	66,30%	454.861	-	454.861	31/12/2021	674.526	133.762	58.542	-	
Umnia BANK	900.000.000	100	3.600.000	40,00%	360.000	-	360.000	31/12/2021	373.557	-80.668	-	-	
PALM-BAY	100.000.000	1.000	85.000	85,00%	10.000	-	10.000	-	-	-	-	-	
LE TIVOLI	44.462.000	100	397.303	89,36%	107.586	40.000	67.586	31/12/2021	-17.543	-19.705	-	-	
RHOSN ENNAKHIL	400.000	100	3.200	80,00%	320	-	320	31/12/2022	4.127	86	-	-	
RHOSN ENNAKHIL DOTATION DIVERSES	-	-	-	-	59.167	-	59.167	-	-	-	-	-	
CIH COURTAGE	1.000.000	100	10.000	100,00%	1.000	-	1.000	31/12/2022	28.403	27.169	24.300	-	
SANGHO	494.000	100	4.940	100,00%	253.831	253.831	0	30/09/2022	53.219	116.953	52.004	-	
LANA CASH	35.000.000	100	349.994	99,99%	34.999	-	34.999	31/12/2021	26.559	-5.740	-	-	
HMST (Ex SCI NATHALIE)	100.000	100	1.000	100,00%	100	100	-	31/12/2022	762	-27	-	-	
CIH PATRIMMO	806.083.813	100	8.000.606	100,00%	838.444	-	838.444	31/12/2022	863.534	57.860	57.924	-	
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES													
ATLANTASANAD	602.835.950	10	6.028.360	10,00%	410.057	-	410.057	31/12/2021	3.709.598	454.821	31.347	-	
AJARINVEST	7.000.000	100	28.000	40,00%	2.800	-	2.800	31/12/2021	12.253	14.918	-	-	
TAKAFULIA ASSURANCES	50.300.000	100	100.600	20,00%	10.060	-	10.060	-	-	-	-	-	
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98.200.000	100	70.000	7,13%	7.000	-	7.000	31/12/2016	182.731	83.632	-	-	
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	19.000.000	100	12.670	6,67%	1.267	-	1.267	31/12/2014	21.519	216	-	-	
INTERBANK	11.500.000	100	6.899	6,00%	690	690	-	31/12/2014	12.489	140	-	-	
SGFG	1.000.000	100	588	5,88%	60	-	60	31/12/2020	5.000.374	128.821	-	-	
SBVC casablanca	387.517.900	100	116.256	3,00%	11.765	-	11.765	31/12/2021	753.611	30.835	301	-	
MAROCLEAR	100.000.000	5.000	275	1,38%	275	-	275	31/12/2021	321.509	9.761	-	-	
DAR AD-DAMANE	75.000.000	250	2.000	0,67%	500	500	-	-	-	-	-	-	
FONDS DE GARANTIE DE DAR ADDAMANE	-	-	-	0,00%	750	750	-	-	-	-	-	-	
SIDI IFNI	100.000	100	200	20,00%	20	20	-	-	-	-	-	-	
SIDETSA	6.100.000	100	9.150	15,00%	915	915	-	-	-	-	-	-	
SUD LUXE	300.000	100	450	15,00%	45	45	-	-	-	-	-	-	
IMEG C/C	2.100.000	100	3.000	14,29%	300	300	-	-	-	-	-	-	
SICOPAR	37.000.000	500	7.423	10,03%	3.737	3.737	-	-	-	-	-	-	
IDMAJ SAKANE	20.000.000	100	20.000	10,00%	2.000	-	2.000	31/12/2014	48.314	3.014	-	-	
SED FES	10.000.000	100	5.000	5,00%	375	375	-	-	-	-	-	-	
SMIT	100.000.000	100	219	0,02%	10	-	10	31/12/2014	216.548	-4.961	-	-	
ADER-FES	35.000.000	100	1	0,00%	0	0	-	-	-	-	-	-	
NEW SALAM	215.000.000	100	-	65,12%	140.000	140.000	-	-	-	-	-	-	
TITRES DE MOUCHARAKA													
Moucharaka fixe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Moucharaka dégressive	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TITRES DE MOUDARABA													
Moudaraba restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Moudaraba non restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL			20.144.144		-	2.712.936	451.264	2.261.672		-	6.923.756	470.395	224.418

ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE

ORIGINE	MONTANT	AFFECTATION	MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER			
. Report à nouveau	564.993	. Réserve légale	14.501
. Résultats nets en instance d'affectation	-	. Autres réserves (FACULTATIVE)	-
. Résultats net de l'exercice	466.559	. Tantième	-
. Prélèvements sur les réserves	-	. Dividendes	396.546
. Autres Prélèvements	-	. Autres affectations	-
		. Report à nouveau	620.505

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

. Date de clôture (1) 31 Décembre 2022

. Date d'établissement des états de synthèse (15) Février 2023

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	Défavorables
	Neant

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions/reclassement ou cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits/reclassement au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	347.190	75.209	99	422.300	186.041	20.022	-	206.063	216.238
Droit au bail	77.343	400	-	77.743	100	-	-	100	77.643
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	269.847	74.809	99	344.557	185.941	20.022	-	205.963	138.595
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2.252.960	381.272	314.346	2.361.917	993.706	126.453	17.556	1.102.604	1.259.313
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	752.972	245.724	-	998.697	266.897	31.199	-	298.096	700.601
Terrain d'exploitation	108.998	31.763	-	140.760	-	-	-	-	140.760
Immeubles d'exploitation, Bureaux	643.160	56.496	-	699.656	194.178	25.642	-	219.821	479.835
Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	815	-	-	815	815	-	-	815	-
Immeubles d'exploitation, Logements de VACANCES	-	157.466	-	157.466	71.904	5.556	-	77.460	80.006
MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	487.167	35.025	17.178	505.014	289.687	48.540	17.058	321.168	183.846
Mobilier de bureau d'exploitation	68.253	4.544	1.085	71.712	42.734	4.261	999	45.996	25.716
Matériel de bureau d'exploitation	59.109	1.588	511	60.186	31.429	6.673	510	37.591	22.595
Matériel Informatique	339.517	24.690	15.142	349.065	198.442	35.497	15.109	218.830	130.235
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	4.930	-	-	4.930	3.885	626	-	4.511	419
Autres matériels d'exploitation	15.358	4.202	439	19.121	13.196	1.483	439	14.240	4.881
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	768.524	98.831	118.685	790.700	412.544	44.250	52	456.742	333.958
IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION	244.296	1.692	178.483	67.505	24.579	2.465	446	26.597	40.908
Terrains hors exploitation	602	-	-	602	-	-	-	-	602
Immeubles hors exploitation	151.653	-	148.434	3.219	2.085	-	178	1.906	1.312
Mobilier et matériel hors exploitation	34.656	1.663	286	36.033	22.439	2.455	259	24.635	11.398
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	57.386	30	29.763	27.652	55	10	9	55	27.597
ECART DE FUSION ACTIF	2.994	-	-	2.994	-	-	-	-	2.994
TOTAL	2.603.145	456.481	314.445	2.787.211	1.179.747	146.475	17.556	1.308.666	1.478.546

TABLEAU DES PLUS ET MOINS VALUES / CESSIIONS DES IMMOBILISATIONS

Immobilisation	valeur comptable brute	Cumul des amortissements et/ou des provisions pour dépréciation	valeur comptable nette	Prouduit de la cession	Plus-value de cession	Moins-value de cession
Immobilisation corporelles hors exploitation	53.353	188	53.165	67.059	16.012	2.119
Immobilisation incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Immobilisation corporelles d'exploitation	17.503	17.368	135	505	369	-
Immobilisation incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
TOTAL	70.856	17.556	53.300	67.563	16.382	2.119

DEPOTS DE LA CLIENTELE

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	-	911.824	9.580.486	30.183.444	40.675.753	34.848.573
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	9.486.897	9.486.897	8.208.567
DEPOTS A TERME	-	584.600	1.132.692	9.097.912	10.815.204	12.593.045
AUTRES COMPTES CREDITEURS	609	49.969	501.586	1.018.176	1.570.340	1.454.549
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	79.240	50.527	129.767	168.819
TOTAL	609	1.546.393	11.294.004	49.836.955	62.677.961	57.273.553

PROVISIONS

PROVISIONS	Encours 31/12/2021	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2022
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	2.416.741	448.993	187.252	-555	2.677.927
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	20	-	-	2	22
Créances sur la clientèle	1.992.384	307.310	184.815	-47	2.114.833
Titres de placement et d'investissement	30.386	120.243	-	-	150.628
Titres de participation et emplois assimilés	197.432	-	-	-	197.432
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	196.519	21.440	2.437	-510	215.012
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	1.419.055	470.259	252.145	-	1.637.169
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	4.819	34.249	997	-	38.071
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	1.034.114	169.028	52.247	-	1.150.895
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	380.123	266.982	198.901	-	448.203
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	3.835.797	919.251	439.397	-555	4.315.096

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etabliss. de crédit à l'étranger	Total 31/12/22	Total 31/12/21
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Cheques Postaux	Banques au Maroc	Autres établiss. de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	-	-	182.540	5.468	188.008	709.678
VALEURS DONNEES EN PENSION	11.092.000	-	-	-	11.092.000	10.340.289
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	11.092.000	-	-	-	11.092.000	10.340.289
EMPRUNTS DE TRESORERIE	919.000	300.000	144.261	-	1.363.261	1.690.261
- au jour le jour	-	-	144.261	-	144.261	269.261
- à terme	919.000	300.000	-	-	1.219.000	1.421.000
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS FINANCIERS	-	1.413.215	-	-	1.413.215	908.387
AUTRES DETTES (y compris Hamish AL Jiddiya)	-	100.164	-	-	100.164	99.553
INTERETS COURUS A PAYER	3.371	12.042	36	-	15.450	6.120
TOTAL	12.014.371	1.825.421	326.837	5.468	14.172.098	13.754.288

CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2021	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2022
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	1.379.103	14.499	360.961	1.754.563
Réserve légale	268.747	14.499	-	283.246
Autres réserves (*)	-	-	-	-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1.110.356	-	360.961	1.471.317
Capital	2.832.474	-	219.504	3.051.978
Capital appelé	2.832.474	-	219.504	3.051.978
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires. Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	564.993	-554.713	610.225	620.505
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	466.559	-466.559	592.734	592.734
TOTAL GENERAL	5.243.129	-1.006.773	1.783.424	6.019.780

TITRES DE CREANCES EMIS (y compris les dettes subordonnées)

NATURE DES TITRES	DATE EMISSION	TX %	NATURE DU TAUX	RÉQUEU DE RÉVISION	PRIME DE RISQUE (EN BPS)	DURÉE	MODE DE REMBOURSEMENT	ECH FINALE	MONTANT EMIS	MONTANT NON AMORTI	ICNE	MT NON AMORTI + ICNE
Obligations subordonnées	09/01/2015	4,75	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	09/01/2025	53.300	53.300	2.476	55.776
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	18/05/2028	82.600	82.600	2.074	84.674
Obligations subordonnées	09/01/2015	4,75	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	09/01/2025	626.500	626.500	29.107	655.607
Obligations subordonnées	09/01/2015	2,50	Taux Revisable	Annuelle	-	10	In Fine	09/01/2025	320.200	320.200	7.938	328.138
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,82	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	15/12/2026	39.400	39.400	70	39.470
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,58	Taux Revisable	Annuelle	-	10	In Fine	15/12/2026	960.600	960.600	1.624	962.224
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	18/05/2028	417.400	417.400	10.481	427.881
Obligations subordonnées	18/05/2018	2,33	Taux Revisable	Annuelle	-	10	In Fine	18/05/2028	500.000	500.000	7.378	507.378
Obligations subordonnées perpétuelles	28/12/2018	6,23	Taux Revisable	Annuelle	-	-	Perpétuel	Perpétuelle	150.000	150.000	102	150.102
Obligations subordonnées perpétuelles	28/12/2018	5,59	Taux Revisable	Annuelle	-	-	Perpétuel	Perpétuelle	350.000	350.000	217	350.217
Obligations subordonnées perpétuelles	28/07/2022	3,95	Taux Revisable	Annuelle	-	-	Perpétuel	Perpétuelle	800.000	800.000	13.781	813.781
SOUS TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES									4.300.000	4.300.000	75.250	4.375.250
BHBM	13/03/2005	5,49	Taux Fixe	-	-	18	Annuités Constantes	13/03/2023	254.136	21.057	931	21.988
BHBM	13/07/2005	5,31	Taux Fixe	-	-	18	Annuités Constantes	13/07/2023	242.700	20.196	501	20.697
SOUS TOTAL BONS HBM A LONG TERME									496.836	41.253	1.433	42.685
CDN	18/05/2020	2,97	Taux Fixe	-	-	5	In Fine	18/05/2025	950.000	950.000	17.625	967.625
CDN	18/05/2020	2,16	Taux Revisable	Annuelle	-	5	In Fine	18/05/2025	235.000	235.000	3.215	238.215
CDN	29/07/2020	2,25	Taux Fixe	-	-	3	In Fine	01/08/2023	240.300	240.300	2.266	242.566
CDN	29/07/2020	2,53	Taux Fixe	-	-	5	In Fine	01/08/2025	530.000	530.000	5.621	535.621
CDN	29/09/2020	2,59	Taux Fixe	-	-	5	In Fine	29/09/2025	556.000	556.000	3.709	559.709
CDN	25/06/2021	2,37	Taux Fixe	-	40	5	In Fine	01/07/2026	188.000	188.000	2.246	190.246
CDN	25/06/2021	2,61	Taux Fixe	-	50	7	In Fine	25/06/2028	485.000	485.000	6.589	491.589
CDN	22/11/2021	2,63	Taux Fixe	-	50	7	In Fine	22/11/2028	981.000	981.000	2.827	983.827
CDN	24/05/2022	1,96	Taux Fixe	-	15	1	In Fine	23/05/2023	250.000	250.000	3.022	253.022
CDN	24/05/2022	2,24	Taux Fixe	-	20	2	In Fine	24/05/2024	506.000	506.000	6.894	512.894
CDN	24/05/2022	2,72	Taux Fixe	-	40	5	In Fine	24/05/2027	50.000	50.000	827	50.827
CDN	24/05/2022	2,16	Taux Revisable	Annuelle	40	5	In Fine	24/05/2027	2.045.000	2.045.000	27.239	2.072.239
CDN	21/10/2022	2,7	Taux Fixe	-	15	1	In Fine	21/02/2023	500.000	500.000	2.700	502.700
CDN	21/10/2022	2,65	Taux Fixe	-	15	1	In Fine	20/01/2023	650.000	650.000	3.445	653.445
SOUS TOTAL CERTIFICATS DE DEPOT									8.166.300	8.166.300	88.225	8.254.525
TOTAL GENERAL									12.963.136	12.507.953	164.908	12.672.460

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	6.881.283	6.881.283	6.881.283	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	6.638.990	6.638.990	6.638.990	-	-	-
OBLIGATIONS	144.437	144.437	144.437	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	97.856	97.856	97.856	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	2.246.461	2.270.131	205.000	31.079	117.958	117.958
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	209.929	202.520	205.000	-	7.409	7.409
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	2.036.532	2.067.612	-	31.079	110.549	110.549
TITRES D'INVESTISSEMENT	8.688.795	8.688.795	-	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	5.250.890	5.250.890	-	-	-	-
OBLIGATIONS	1.651.977	1.651.977	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	1.785.928	1.785.928	-	-	-	-

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Nom et prénom ou dénomination sociale	Adresse personnelle ou du siège social	Activité	Nbre d'actions ou de parts sociales détenues	Pourcentage du capital détenu	Pourcentage des droits de vote détenu
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS					
MASSIRA CAPITAL MANAGEMENT	Place Moulay EL Hassan, RABAT	HOLDING	17.530.419	57,44%	57,44%
CDG EP	Tour Mamounia, Place Moulay Hassan Rabat	Institution Financière	2.105.738	6,90%	6,90%
RCAR	Ryad Business Center Avenue Annakhil Hay Riad - B.P 2038 - Rabat	Regime de retraite	1.101.769	3,61%	3,61%
Groupe HOLMARCOS	20 Rue Mostafa El Maani, Casablanca	HOLDING	34.176	0,11%	0,11%
ATLANTASANAD	181, Bd d'Anfa, Casablanca	ASSURANCES	3.543.427	11,61%	11,61%
FLOTTANT EN BOURSE	-	-	4.591.352	15,04%	15,04%
PERSONNEL GROUPE CIH BANK	-	-	1.612.903	5,28%	5,28%
Total			30.519.784	100%	100%

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
Titres dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	42	40	7.817.274	11.406.685
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

CREANCES SUBORDONNEE

Rubriques	Montant global	Apparentes				Exercice 2022	Exercice 2021
		Ets. De cred. & Assim.	Eses financière	Eses non financière	Autres apparentes		
Créances subordonnées	542.485	542.485	-	-	-	542.485	442.232
Titres subordonnés des établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-	-	-
Titres subordonnés de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés aux établissements de crédits et assimilés	542.485	542.485	-	-	-	542.485	442.232
Prêts subordonnés à la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-
Agios réservés sur créances subordonnées	-	-	-	-	-	-	-
(-) Provisions pour créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-

AUTRES PRODUITS ET CHARGES		
RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Autres produits bancaires	44.246	-
Divers autres produits bancaires	44.246	-
Quote-part sur opérations bancaires faite en commun	-81	-
Produits des exercices antérieurs	4.806	-
Divers autres produits bancaires	39.521	-
Reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement	-	-
Autres charges bancaires	251.744	-
Divers charges sur titres de propriété	-	-
Frais d'émission des emprunts	-	-
Autres charges sur opérations sur titres	-	-
Autres sur prestations de services	-	-
Divers autres charges bancaires	131.501	-
Quote-part sur opérations d'exploitation bancaires	-	-
Cotisation au fonds de garantie des déposants	104.856	-
Produits rétrocédés	194	-
Charges des exercices antérieurs	683	-
Divers autres charges bancaires	25.768	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	120.243	-
Produits d'exploitation non bancaires	40.095	-
Produits sur valeurs et emplois assimilés	13.581	-
Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
Plus-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	2.801	-
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
Produits accessoires	5.200	-
Subventions reçues	-	-
Autres produits d'exploitation non bancaires	18.514	-
Charges d'exploitation non bancaires	2.119	-
Charges sur valeurs et emplois assimilés	284	-
Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	1.835	-
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	341.559	-
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur établissements de crédit et assimilés	-	-
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur clientèle	307.310	-
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur titres de placement	-	-
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur valeurs immobilisées	-	-
Dotations aux provisions pour autres créances en souffrances	-	-
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	34.249	-

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES		
	Opérations de couverture	Autres opérations
Opérations de change à terme	21.940.522	-
Devises à recevoir	1.647.894	-
Dirhams à livrer	1.425.980	-
Devises à livrer	9.469.812	-
Dirhams à recevoir	9.396.837	-
Dont swaps financiers de devises	4.623.031	-
Engagements sur produits dérivés	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-

ETATS NEANTS	
B08	IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE
B15	SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE
B19	ENGAGEMENTS SUR TITRES PASSIF EVENTUEL
	DEPOTS D'INVESTISSEMENTS PLACES
	DEPOTS D'INVESTISSEMENTS NON RESTREINTS RECUS
	DETTES ENVERS LA CLIENTELE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS
	TABLEAU DES MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA
	IMMOBILISATIONS DONNEES EN IJARA
	TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS
	ACTIFS ET PASSIFS DE LA FENETRE PARTICIPATIVE
	COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENETRE PARTICIPATIVE

EFFECTIFS			
	EFFECTIFS (En Nombre)	31/12/2022	31/12/2021
Effectifs rémunérés		-	-
Effectifs utilisés		-	-
Effectifs équivalent plein temps		2220	2181
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		657	742
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		1563	1439
Cadres (équivalent plein temps)		1610	1575
Employés (équivalent plein temps)		610	606

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

	D≤ 1 mois	1 mois <D≤ 3 mois	3 mois <D≤ 1 an	1 an <D≤ 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2.551.995	-	-	300.000	-	2.851.995
Créances sur la clientèle	12.582.528	2.369.751	17.250.541	10.457.745	15.239.209	57.899.774
Titres de créance	-	-	11.475.959	4.414.091	2.654.944	18.544.994
Créances subordonnées	-	-	-	-	542.485	542.485
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	15.134.523	2.369.751	28.726.500	15.171.836	18.436.639	79.839.248
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	13.433.131	319.000	-	-	-	13.752.131
Dettes envers la clientèle	1.885.485	2.740.190	6.030.215	167.071	-	10.822.961
Titres de créance émis	650.000	521.052	510.496	5.060.000	1.466.000	8.207.548
Emprunts subordonnées	-	-	-	2.000.000	2.300.000	4.300.000
TOTAL	15.968.616	3.580.242	6.540.711	7.227.071	3.766.000	37.082.640

Concentration des risques sur un même bénéficiaire (risques > 10% FP)

Nombre de bénéficiaires	Montant brut global des risques	Dont crédits par décaissement	crédits par signature (de financement et de garantie données)	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	Risque net après application des techniques ARC et déductions
4	5.858.016	4.333.577	656.721	867.718	4.616.998

VENTILATION DE L'ACTIF, PASSIF ET HORS BILAN EN MONNAIES ETRANGERES

DESIGNATION	MONTANT
ACTIF :	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	160.247
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2.159.177
Créances sur la clientèle	4.354.114
Titres	55.796
Autres actifs	-
Titres de participation et emplois assimilés	-
Créances subordonnées	-
TOTAL ACTIF	6.729.334
PASSIF:	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1.443.759
Dépôts de la clientèle	437.298
Autres passifs	-
TOTAL PASSIF	1.881.057
HORS-BILAN:	
ENGAGEMENTS DONNES	1.336.802
ENGAGEMENTS RECUS	-

COMMISSIONS RECUES ET VERSEES

RUBRIQUE	COMMISSIONS		COMMENTAIRE
	E. CREDIT	CLIENTELE	
COMMISSIONS RECUES	-	447.579	-
Commissions sur fonctionnement de compte	-	42.832	-
Commissions sur moyens de paiement	-	263.385	-
Commissions sur opérations de titres	-	72	-
Commissions sur titres en gestion/en dépôt	-	14.065	-
Commissions sur prestations de service sur crédit	-	44.657	-
Produits sur activités de conseil et d'assistance	-	9.994	-
Autres produits sur prestations de service	-	30.795	-
Commissions sur moyens de paiement	-	-	-
Commissions de placement sur le marché primaire	-	-	-
Commissions de garantie sur le marché primaire	-	3.578	-
Commissions sur produits dérivés	-	38.202	-
Commissions sur opérations de change virement	-	-	-
Commissions sur opérations de change billet	-	-	-
COMMISSIONS VERSEES	-	212.104	-
Charges sur moyens de paiement	-	133.640	-
Commissions sur achat et vente de titres	-	-	-
Commissions sur droits de garde de titres	-	-	-
Commissions et courtages sur opérations de marché	-	-	-
Commissions sur engagements sur titres	-	-	-
Commissions sur produits dérivés	-	2.692	-
Commissions sur opérations de change virement	-	75.772	-
Commissions sur opérations de change billets	-	-	-

MARGE D'INTERET

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	92.576	84.473
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	2.906.562	2.637.543
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	177.507	140.076
Total intérêts et produits assimilés	3.176.645	2.862.091
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	234.080	154.415
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	663.841	639.824
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances	204.866	213.454
Total intérêts et charges assimilés	1.102.787	1.007.694
Marge d'intérêts	2.073.858	1.854.397

ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

2 ^e semestre 2022	1 ^{er} semestre 2022	2 ^e semestre 2021
4.717.036	2.216.027	4.099.681

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Produits sur titres de placement (de propriété)	3.650	-
- Dividendes sur titres OPCVM	-	-
- Dividendes sur autres titres de propriétés	-	-
- Autres produits sur titres de propriété	3.650	-
Produits sur titres de participation et emplois assimilés	225.259	-
- Dividendes sur titres de participation	224.418	-
- Dividendes sur participations liées	-	-
- Autres produits sur titres de propriété	841	-

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL (Etablissements financiers)

INTITULES	MONTANT(+)	MONTANT(-)
*Bénéfice net	592.734	-
*Perte nette	-	-
II. REINTEGRATIONS FISCALES		
REINTEGRATIONS FISCALES	216.697	-
REINTEGRATIONS FISCALES COURANTES		
Provision pour congés payés dus	-	-
Dotations aux amortissements sur exercices antérieurs	-	-
Amortissements excédentaires	-	-
Dons & Cotisations	-	-
Provision pour risque généraux	169.028	-
Contribution à la cohésion social	38.265	-
Charges sur exercices antérieurs	116	-
Pertes sur créances irrécouvrables	-	-
IS de l'exercice	325.386	-
REINTEGRATIONS FISCALES NON COURANTES		
CM de l'exercice 2022	-	-
Dotations pour risque et charges	-	-
Penalités et amendes fiscales	1.645	-
Produit à refacturer	7.643	-
III. DEDUCTIONS FISCALES		
DEDUCTIONS FISCALES	-	255.396
DEDUCTIONS FISCALES COURANTES		
Revenus des titres de participation exonérés	-	201.249
Revenus des titres de placement exonérés	-	-
Reprises sur provisions pour risques généraux	-	54.147
Surcis d'imposition Plus valus OPCV	-	-
Provision pour congés dus	-	-
DEDUCTIONS FISCALES NON COURANTES		
Reprises sur provisions pour risques et charges	-	-
Total	-	255.396
IV. RESULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1> T2 (A)	879.420	-
Déficit brut fiscal si T2> T1 (B)	-	-
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
* Exercice n-4	-	-
* Exercice n-3	-	-
* Exercice n-2	-	-
* Exercice n-1	-	-
VI - RESULTAT NET FISCAL		
/ Bénéfice net fiscal [A - C] (OU)	879.420	-
/ Déficit net fiscal (B)	-	-
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
Cumul Des Amortissements Fiscalement Différés	-	-
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
* Exercice n-4	-	-
* Exercice n-3	-	-
* Exercice n-2	-	-
* Exercice n-1	-	-

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU PAR POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

1. VENTILATION PAR POLE D'ACTIVITE			
POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RESULTAT AVANT IMPOT
- Activité bancaire	2.786.515	1.327.717	918.119
- Autres activités	-	-	-
TOTAL	2.786.515	1.327.717	918.119
2. VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE			
POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RESULTAT AVANT IMPOT
- MAROC	2.786.515	1.327.717	918.119
- Autres zones	-	-	-
TOTAL	2.786.515	1.327.717	918.119

COMPTES DE LA CLIENTELE

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes courants	68.103	56.919
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	34.825	29.635
Autres comptes chèques	2.502.672	2.039.257
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	660.298	503.011
Comptes à terme	2.821	2.603
Bons de caisse	769	693
Autres comptes de dépôts	3.476	3.129

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Gains sur titres de transaction	145.999	-
Perte sur titres de transaction	94.329	-
Résultat sur titres de transaction	51.671	-
Plus-values de cession sur titres de placement	6.995	-
Moins-values de cession sur titres de placement	125.142	-
Résultat sur titres de placement	-118.147	-
Produits sur engagement sur titres	-	-
Charges sur engagement sur titres	-	-
Résultat sur engagements sur titres	-	-
Produits sur engagement sur produits dérivés	-	-
Charges sur engagement sur produits dérivés	-	-
Résultat sur engagements sur produits dérivés	-	-
Produits sur opérations de change	666.661	-
Charges sur opérations de change	264.658	-
Résultat sur opérations de change	402.003	-

ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCES ET DES PROVISIONS

Rubrique	31/12/2022		31/12/2021	
	Créance en souffrance (*)	Provisions	Créance en souffrance (*)	Provisions
Créances pré-douteuses	336.821	19.203	414.131	30.406
Créances douteuses	181.600	29.586	197.010	27.583
Créances compromises	3.749.297	2.066.043	3.447.384	1.934.395
TOTAL	4.267.719	2.114.833	4.058.525	1.992.384

(*) Net des agio réservés

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	982.949
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	207.409
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	255.396
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	934.962
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	345.936
. Résultat courant après impôts (=)	637.013



II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES

Néant

AUTRES PRODUITS ET CHARGES


RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Pertes sur créances irrécouvrables	8.059	-
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	3.787	-
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	4.272	-
Autres dotations aux provisions	457.450	-
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations financières	-	-
Dotations aux provisions pour dépréciations des autres risques et charges	436.010	-
Dotations aux provisions réglementées	-	-
Dotations aux autres provisions	21.440	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance	185.812	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les établissements crédit et assimilés	-	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur la clientèle	184.815	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les titres de placement	-	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur valeurs immobilisées	-	-
Reprises de provisions pour autres créances en souffrance	-	-
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	997	-
Récupération sur créances amorties	22.901	-
Autres reprises de provisions	253.585	-
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Reprises de provisions pour autres risques et charges	251.148	-
Reprises de provisions réglementées	-	-
Reprises de provisions	2.437	-
Produits non courants	-	-
Reprises non courantes des amortissements	-	-
Reprises non courantes des provisions	-	-
Autres produits non courants	-	-
Charges non courantes	64.830	-
Dotations non courantes aux amortissements	-	-
Dotations non courantes aux provisions	-	-
Autres charges non courantes	64.830	-

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

 <p>7, Boulevard Othman Bin Affan 20 180 Casablanca Maroc</p>	 <p>MAZARS AUDIT ET CONSEIL 101 Boulevard Abdoulaye Cassablanca Maroc</p>
<p>Aux Actionnaires du CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK) 187, avenue Hassan II Casablanca</p>	
<p>RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022</p>	
<p>Audit des états de synthèse</p>	
<p>Opinion</p> <p>Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse co-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 10 395 029, dont un bénéfice net de KMAD 592 734 relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 15 mars 2023.</p> <p>Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.</p>	
<p>Fondement de l'opinion</p> <p>Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui</p>	
2	

<p>Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'audit des états de synthèse</p> <p>La Direction est responsable de la préparation et la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.</p> <p>Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.</p> <p>Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.</p>
<p>Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse</p> <p>Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.</p> <p>L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.</p> <p>Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ; Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
4

<p>nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.</p>	
<p>Questions clés de l'audit</p> <p>Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.</p>	
<p>Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle</p>	
<p>Risque identifié</p> <p>Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose CIH Bank à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces provisions sont déterminées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles.</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des créances requiert de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Classer les encours de créances en créances saines, créances sensibles et créances en souffrance ; Évaluer le montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances. <p>Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « principales méthodes comptables » de l'état des Informations Complémentaires (ETIC).</p> <p>Au 31 décembre 2022, l'encours total des créances à la clientèle s'élève à 69 946 MMAD (y compris les créances acquises par affacturage) ; le montant total des provisions y afférentes s'élève à 2 115 MMAD.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations et provisions constituent un point clé de l'audit, compte tenu (i) de l'importance du montant de ces actifs dans les comptes de la banque (ii) et du fait que ces éléments font appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier pour les financements accordés aux entreprises dans les secteurs économiques les plus sensibles.</p>	<p>Réponse d'audit</p> <p>Nous avons évalué le dispositif de contrôle interne de CIH BANK et testé les contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prendre connaissance du dispositif de gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau de la banque, notamment des décisions prises par les comités internes en charge du suivi, du déclassement et du provisionnement des créances de la banque ; Étudier la conformité des principes appliqués par la banque au PCEC et notamment aux dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib ; Tester le calcul des provisions sur une sélection d'encours de créances sensibles (watchlist) et en souffrance en prenant en compte notamment les financements accordés aux entreprises dans des secteurs sensibles.
3	

<ul style="list-style-type: none"> Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations et afférentes fournies par cette dernière ; Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ; Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle. <p>Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.</p>	
<p>Vérifications et informations spécifiques</p> <p>Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.</p> <p>Casablanca, le 16 mars 2023</p>	
<p>Les Commissaires aux Comptes</p>	
<p>FIDARC GRANT THORNTON</p>  <p>Ghali GUESSOUS Associé</p>	<p>MAZARS AUDIT ET CONSEIL</p>  <p>Taha FERDAOUS Associé</p>
5	